Nations Unies S/PV.6859



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6859e séance

Lundi 12 novembre 2012, à 15 h 20

New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Eick
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/765)

12-58508 (F)





La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/765)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Australie, du Brésil, du Japon, du Mozambique, de la Nouvelle-Zélande et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. José Luís Guterres, Ministre d'État chargé étrangères et de la coopération de la République démocratique du Timor-Leste.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Finn Reske-Nielsen, Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/765 qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à M. Reske-Nielsen.

M. Reske-Nielsen (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour la période allant du 7 janvier au 20 septembre 2012 (S/2012/765). Je tiens à saluer la présence du Ministre timorais des affaires étrangères et de la coopération, M. José Luís Guterres, un ami de longue date avec qui j'ai beaucoup travaillé ces dernières années.

Je voudrais commencer en disant que c'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour faire part au Conseil de sécurité des progrès remarquables réalisés par le Timor-Leste depuis 1999. Lorsque je suis arrivé au Timor-Leste pour la première fois cette année-là, le pays avait été littéralement réduit en cendres. Quand j'y suis retourné en 2006, j'ai vu à quel point les premiers résultats enregistrés avaient été mis à rude épreuve. Ce que je vois aujourd'hui, c'est un jeune pays à la population résiliente, doté d'un potentiel immense et dirigé avec dévouement et vision.

Je tiens d'abord à remercier les membres du Conseil de sécurité de la considération qu'ils ont témoignée à l'égard du Timor-Leste en décidant de se rendre dans ce pays du 3 au 6 novembre. Cette visite, ainsi que celle du Secrétaire général du 15 au 16 août, constitue un puissant symbole de la reconnaissance internationale des progrès notables accomplis par les Timorais depuis la création de la MINUT, en 2006. Elle a également rappelé combien il importe de veiller à ce que la communauté internationale demeure engagée à aider le Timor-Leste au-delà du 31 décembre, lorsque, avec l'assentiment du Conseil, la mission de maintien de la paix des Nations Unies se retirera du pays.

La fin des opérations de maintien de la paix au Timor-Leste se justifie par le fait que plusieurs critères fondamentaux ont été respectés et que globalement la situation en matière de sécurité a été bonne ces 12 derniers mois. Les hypothèses énoncées dans le Plan de transition conjoint signé par la MINUT et le Gouvernement en septembre 2011 se sont vérifiées : la stabilité s'est généralisée; les élections générales de 2012 se sont déroulées dans le respect des normes internationales; un Gouvernement a été créé sur la base des résultats des élections; et l'opposition politique a pu s'exprimer conformément aux principes démocratiques.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, de nouveaux progrès importants ont été réalisés en matière de respect des critères définis dans la stratégie à moyen terme, ainsi que le demandait le Conseil de sécurité dans sa résolution 1802 (2008). Je voudrais rappeler au Conseil que ces critères ont été conçus pour mesurer les progrès accomplis en vue de régler les problèmes sous-jacents qui sont à l'origine du mandat de la MINUT. Ces critères se divisent en quatre domaines pour garantir, en premier lieu, la sécurité et la stabilité; deuxièmement, la justice, l'état de droit et les droits de

l'homme; troisièmement, une culture de gouvernance démocratique et de dialogue; et, quatrièmement, le développement socioéconomique.

Plusieurs événements survenus cette année illustrent les progrès continus effectués par le Timor-Leste. Le plus remarquable sans doute, du point de vue du mandat de la MINUT, a été la cérémonie du 31 octobre au cours de laquelle le Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão et moi-même avons signé un échange de lettres marquant la certification de la reconstitution complète de la Police nationale du Timor-Leste. Cette céréomine a consacré le fait que la Police nationale timoraise est désormais pleinement en mesure d'assurer toutes les fonctions policières sur l'ensemble du territoire. Le Conseil s'en souvient sans doute, la Police nationale a assumé la responsabilité du maintien de l'ordre en mars de l'année dernière, la police de la MINUT fournissant depuis un appui opérationnel, au besoin et sur demande, ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités et des institutions de la Police nationale. Cette cérémonie a également marqué la fin de ce qu'on a appelé la phase de reconstitution de la Police nationale, de même que la fin de l'appui opérationnel de la police de la MINUT à la Police nationale et le début de la réduction progressive des effectifs de police de la MINUT.

La certification est le résultat de processus d'évaluation définis avec soin et menés conjointement par le Gouvernement et la MINUT, ainsi que le décrit le rapport du Secrétaire général. Le 5 octobre, le Groupe de travail conjoint mis sur pied pour évaluer les capacités de la Police nationale a remis son rapport au commandant général de la PNTL et au chef de la police de la MINUT. Ce rapport est globalement positif quant à l'évolution de la Police nationale, tout en signalant avec franchise les domaines qui doivent encore être renforcés. Le commandant général et le chef de la police ont approuvé les conclusions du Groupe de travail dans une lettre conjointe datée du 12 octobre et adressée au Premier Ministre ainsi qu'à moi-même. Sur cette base, le Premier Ministre et moi-même sommes convenus que l'échange de lettres pouvait avoir lieu le 31 octobre. Au cours de la cérémonie, le Président et le Premier ministre ont complimenté la police de la MINUT pour l'appui fourni depuis la création de la Mission. Le Gouvernement a également exprimé sa gratitude aux forces de sécurité internationales pour les services rendus, sentiment dont je tiens à me faire l'écho ici aujourd'hui.

Malgré le retrait progressif de la police de la MINUT actuellement en cours, les activités de renforcement des capacités définies par le Plan de développement conjoint de la Police nationale et de la police de la MINUT se poursuivent. Le Plan sera mis en œuvre à 95 % d'ici à la fin du mois de novembre. À ce jour, plus de 1 100 activités de formation ont été menées en vertu du Plan.

La reconstitution de la Police du Timor-Leste est une étape capitale qui consacre les grandes avancées enregistrées par la Police nationale et les autorités de contrôle civiles depuis 2006. Cela ne veut pas dire que la Police nationale du Timor-Leste est une police parfaite. D'importants problèmes de capacités demeurent, problèmes qui ont été identifiés conjointement par le Gouvernement et par la MINUT. Je suis sûr que les membres du Conseil de sécurité conviendront que la mise en place d'un service de police efficace et responsable est une entreprise de longue haleine sur plusieurs années. Comme dans d'autres domaines, le Timor-Leste se trouve désormais à un stade où le meilleur moyen d'épauler ses efforts à long terme passe par de nouvelles formes de coopération internationale. Les institutions spécialisées des Nations Unies vont continuer de fournir un appui à la Police nationale après 2012. Toutefois, je voudrais profiter de cette occasion pour exhorter les États Membres à rester étroitement engagés auprès de la Police nationale, notamment par l'intermédiaire de l'initiative « Amis de la Police nationale », un outil important pour mobiliser et coordonner l'aide extérieure. Compte tenu du départ prochain de la MINUT, leur mobilisation va revêtir encore plus d'importance.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, le risque d'affrontement au sein des forces de sécurité ou entre elles a considérablement diminué depuis 2006. L'armée et la police ont bien collaboré pendant la période électorale, et aucune tension sérieuse n'a été signalée entre les deux entités depuis plusieurs années. Les relations entre les forces de sécurité sont un élément crucial pour la stabilité à long terme du pays, et elles exigeront le maintien de directives précises et d'un leadership fort. Entre-temps, les forces armées continuent de renforcer leurs propres capacités institutionnelles et, à l'instar de la Police nationale du Timor-Leste, de contribuer à d'autres missions de maintien de la paix. Deux membres supplémentaires des forces armées ont été déployés auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud le 22 octobre, et 17 agents de la Police nationale ont été déclarés aptes à être déployés auprès des missions de maintien de la paix, en plus des deux policiers qui sont affectés au du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Un autre événement majeur cette année a mis en lumière les progrès réalisés par le Timor-Leste : il s'agit de l'électionsprésidentielle et des législatives. Le rapport du Secrétaire général décrit dans le détail les dispositions de caractère logistique, et politique et en matière de sécurité qui ont été prises pour le bon déroulement de ces élections. Je voudrais simplement souligner que, dans tous ces domaines, l'ONU a fourni un appui certes important, mais de moindre ampleur qu'en 2007. Les organes chargés de l'administration des élections ont fait la preuve de leurs capacités accrues, la Police nationale a, pour la première fois, assumé la responsabilité du maintien de l'ordre pendant des élections nationales, et les institutions timoraises ont piloté l'élaboration d'un pacte politique signé par la quasi-totalité des partis politiques enregistrés et des candidats à l'élection présidentielle. L'excellent travail accompli par les organes chargés de l'administration des élections est de bon augure pour les élections futures.

Le climat global dans lequel se sont déroulées les élections cette année était très différent de celui qui régnait en 2007. Il y a cinq ans, le Timor-Leste était toujours aux prises avec les conséquences immédiates de 2006, et la sécurité lors des élections suscitait une grande inquiétude. Cette année, aucun incident grave de violence politique n'est survenu pendant la période électorale, les quelques cas de fraude présumée ont été signalés aux mécanismes nationaux compétents, les résultats ont été acceptés par la population et par les grands acteurs politiques, et les groupes nationaux et internationaux chargés de l'observation des élections ont estimé que le processus électoral s'était déroulé de façon satisfaisante. Les élections ont montré que les communautés et les responsables politiques étaient animés du même désir de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la prospérité et le développement futurs du pays.

Depuis les élections, le climat politique est calme. Depuis sa formation le 8 août, la coalition au pouvoir a déjà attesté sa stabilité. Outre l'examen au Parlement du programme quinquennal du Gouvernement mentionné dans le rapport, le 17 octobre, le Parlement a approuvé un collectif budgétaire pour 2012, pour lequel ont voté les 40 membres du Parlement appartenant à la coalition au pouvoir. La prochaine grande initiative du Gouvernement est maintenant la présentation au Parlement du budget de l'État pour 2013. Parallèlement, l'opposition contribue activement et de manière responsable aux débats et procédures parlementaires. Signe positif de l'attention accordée aux régions en dehors de la capitale, Dili, le Président Taur Matan Ruak a entamé une série de visites des districts, au cours desquelles il a rencontré les communautés rurales afin d'échanger sur leurs préoccupations et aspirations.

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la culture de gouvernance démocratique, la MINUT a aidé les responsables nationaux et locaux dans tous le pays à organiser des manifestations, baptisées débats sur la gouvernance démocratique, au cours desquelles les responsables nationaux et locaux ont rencontré les communautés pour débattre de thèmes importants, comme la responsabilisation et le leadership. Le 25 octobre, le Président Taur Matan Ruak a participé au dernier débat. Au fil des quatre dernières années, 175 débats ont été organisés dans tout le pays, avec quelque 12 000 participants. J'espère sincèrement que ce dialogue entre les institutions publiques et les citoyens se poursuivra après le départ de la MINUT.

Depuis la publication du rapport du Secrétaire général, il est survenu un fait majeur lié à la responsabilité des crimes commis en 2006 et évoqués dans le Rapport de la Commission spéciale d'enquête indépendante pour le Timor-Leste (S/2006/822). Le 19 octobre, un tribunal a rendu une décision dans l'affaire d'un incendie criminel ayant causé la mort de six personnes, parmi lesquelles quatre enfants de moins de 18 ans. Douze accusés ont été acquittés, et deux ont été condamnés à 24 ans de prison pour crimes, notamment de meurtre. Les deux individus condamnés ont interjeté appel.

La Mission est en bonne voie pour se retirer d'ici au 31 décembre. Le retrait échelonné de la MINUT se poursuit à un rythme soutenu. L'un des bureaux régionaux de la Mission a déjà fermé, et deux autres devraient suivre dans le courant du mois, la fermeture du dernier étant prévue en décembre. Le rapatriement des effectifs de police de la MINUT s'est accéléré après la cérémonie de certification qui s'est tenue le 31 octobre, et leur présence ne devrait plus être que résiduelle à la fin novembre. Le Comité de haut niveau sur la transition, qui continue de superviser le retrait de la MINUT, s'est réuni deux fois depuis la date de clôture du rapport du Secrétaire général, avec la participation de tous les principaux ministres et sous la direction du Président. La mise en œuvre du plan commun de transition avance de manière satisfaisante, et la MINUT est en bonne voie pour achever ses activités et transférer les activités prioritaires et les sites clefs de manière ordonnée.

Le seul domaine notable dans lequel notre travail ne sera pas terminé d'ici à la fin de notre mandat concerne les enquêtes sur des affaires liées à des crimes

contre l’humanité et d’autres crimes graves commis entre le 1er janvier et le 25 octobre 2009. Sous la supervision du Bureau du Procureur général, l’Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves de la MINUT a mené à terme 319 des 396 enquêtes. Selon les estimations, 16 autres enquêtes seront terminées avant le 31 décembre, ce qui laisse un total de 61 enquêtes en suspens.

L’ONU et la communauté internationale au sens large doivent rester engagées au Timor-Leste, ce qu’elles feront, j’en suis certain, au-delà de décembre 2012. Le Timor-Leste reste confronté à de nombreux défis. Toutefois, j’estime qu’une mission de maintien de la paix n’est plus la mieux placée pour appuyer les efforts visant à relever ces défis. Le Premier Ministre Gusmaõ a lui-même indiqué, dans sa lettre au Secrétaire général datée du 20 septembre (S/2012/736, annexe), que l’aide fournie par l’intermédiaire d’une mission politique ou de maintien de la paix n’était plus nécessaire. L’heure est venue pour que l’interaction du Timor-Leste avec la communauté internationale se fasse par des structures et des modalités différentes. Le Gouvernement a exprimé le souhait d’une relation de travail innovante avec l’ONU lorsque la MINUT sera partie, et nous travaillons en étroite collaboration avec le Gouvernement pour définir ce futur partenariat, avant tout grâce au travail des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Pour que l’appui fourni aux priorités du Timor-Leste en matière de développement et de mise en place des institutions soit efficace, il est nécessaire que la communauté internationale poursuive son engagement et ses contributions financières.

Pour terminer, je voudrais déclarer que ce fut pour moi un privilège d’accompagner le peuple du Timor-Leste pendant son extraordinaire transition vers la paix et le développement, et je lui présente tous mes vœux de réussite tandis qu’il continue de progresser. Je voudrais également saisir cette occasion de remercier M. Shigeru Mochida, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, ainsi que tout le personnel dévoué de l’ONU qui a servi et continue de servir au Timor-Leste.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Reske-Nielsen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d’avoir organisé la présente séance sur le Timor-Leste au cours de la présidence indienne du Conseil de sécurité.

Depuis décembre 1975, la question du Timor-Leste est inscrite à l’ordre du jour du Conseil de sécurité. De nombreuses résolutions du Conseil ont été adoptées sur le Timor-Leste et de nombreuses missions des Nations Unies ont été créées par le Conseil. À posteriori, nous pouvons déclarer que cet organe de l’ONU s’est acquitté avec succès de ses obligations et de son mandat au titre de la Charte des Nations Unies.

Le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis (S/2012/765) souligne les faits nouveaux survenus au Timor-Leste, et je suis convaincu que la déclaration du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, un ami qui m’est cher, contribuera à enrichir notre débat d’aujourd’hui.

Il y a quelques jours à peine, une délégation du Conseil de sécurité a honoré notre pays et son peuple d’unevisite historique. Nous sommes profondément reconnaissants de cette visite et de l’exposé qui vient d’être fait.

Aujourd’hui 12 novembre, le Timor-Leste fête la Journée nationale de la jeunesse. Celle-ci a été proclamée en hommage au courage et à l’attachement à la liberté et l’indépendance du Timor-Leste dont ont fait preuve des étudiants et des jeunes en organisant en 1991 à Dili une marche de l’église Motael au cimetière de Santa Cruz pour protester contre l’assassinat de l’un de leurs camarades, Sebastião Gomes. Beaucoup d’entre eux ont été tués ce jour-là par les forces de sécurité.

En mai, le Timor-leste a célébré le dixième anniversaire du recouvrement de notre indépendance, à la suite de la consultation populaire d’août 1999. Il y a dix ans, le monde a assisté à la naissance d’un nouveau pays. Avec espoir, courage et une bonne dose d’optimisme, nous nous sommes lancés, avec l’aide de l’ONU, dans l’extraordinaire entreprise de construction d’un nouveau pays.

Nous avons appris de nos problèmes; au cours de la crise de 2006, près de 150 000 personnes ont été déplacées à l’intérieur du pays. Nous avons instauré un vrai dialogue inclusif entre les institutions étatiques ainsi qu’avec la société civile. Il était important pour nous que l’on reconnaisse notre fragilité, une fragilité due principalement à notre incapacité à oublier notre passé traumatisant marqué par les conflits et au fait que nos institutions étaient encore en cours d’établissement étant donné que la consolidation de la paix et l’édification de l’État devaient aller de pair. En 2009, le Gouvernement timorais a adopté pour devise nationale « Adieu au

conflit, bienvenue au développement », qui a consacré l’esprit de la nation et l’a orienté vers le règlement des problèmes cycliques qui ont accablé le pays par le passé. Pour que cette politique soit efficace, il fallait une appropriation et un leadership nationaux afin que chacun de nous devienne un agent au service de la paix et du développement dans notre pays.

Nous avons institué des réformes cruciales dans les secteurs de la sécurité et de la défense et mis en place de nouvelles institutions, notamment une commission indépendante de la fonction publique et une commission de lutte contre la corruption, et renforcé le secteur de la justice en vue de promouvoir la bonne gouvernance et l’état de droit. En 2011, le Premier Ministre du quatrième Gouvernement constitutionnel, Xanana Gusmáo, a lancé un plan de développement stratégique destiné à transformer un pays à faible revenu en un pays à revenu intermédiaire-élevé d’ici à 2030.

Aujourd’hui, l’espérance de vie à la naissance au Timor-Leste s’est allongée de plus de deux ans et est maintenant en moyenne de 62,1 ans. Le produit national brut par habitant a augmenté de 228 % au cours de la même période, passant à plus de 5 000 dollars. Le taux de croissance annuel moyen dépasse 10 % depuis les quatre dernières années et la croissance réelle du produit intérieur brut sans compter le pétrole reste forte. Selon le recensement national de 2010, le taux de scolarisation dans le primaire au Timor-leste est passé d’un taux modeste de 63 % en 2006 à 90 % aujourd’hui. Au cours des trois dernières années, près de 200 000 adultes analphabètes ont appris à lire et à écrire et d’ici à 2015, Timor-Leste pourra annoncer l’alphabétisation totale des adultes.

La visite effectuée par le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, en août, accompagné de M. Gordon Brown, Envoyé spécial des Nations Unies pour l’éducation mondiale et ancien Premier Ministre du Royaume-Uni, et de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l’UNESCO, pour lancer la nouvelle initiative des Nations Unies pour l’éducation a représenté un moment historique pour l’enseignement dans notre pays et dans le monde. À cet égard, nous voudrions aujourd’hui rendre hommage à Malala Yousafzai, la jeune et brave écolière pakistanaise, pour son courage et son intelligence; elle est un exemple pour nous et pour le monde et nous prions Dieu de l’aider à se remettre complètement.

Dans le secteur de la santé, d’importants progrès ont été faits. La mortalité infantile et celle des enfants âgés de moins de cinq ans ont été réduites de moitié. L’incidence du paludisme et de la dengue et la prévalence de la pauvreté ont sensiblement diminué. L’incidence de la lèpre au Timor-Leste est désormais de moins d’un cas pour 10 000 habitants et l’Organisation mondiale de la santé estime qu’elle a été médicalement éradiquée au Timor-Leste. Le taux de pauvreté est tombé de 49 % en 2007 à 41 % aujourd’hui, mais il reste élévé et demeure un défi majeur pour notre pays. L’accès à l’eau potable, l’assainissement, l’éducation et la santé publique et l’investissement dans les infrastructures seront les priorités essentielles du cinquième Gouvernement constitutionnel durant les cinq prochaines années.

L’initiative de transparence des industries extractives classe le Timor-Leste au premier rang en Asie et au troisième dans le monde en matière de responsabilité et de transparence dans la gestion de nos ressources pétrolières. Nous jouissons d’une démocratie multipartite dynamique, avec quatre partis représentés au Parlement national. On compte 33 % de femmes parmi les parlementaires élus et plusieurs portefeuilles ministériels essentiels sont détenus par des femmes. Nous avons ratifié tous les grands traités internationaux relatifs aux droits de l’homme et nous avons respecté les obligations qui en découlent de présenter des rapports. Au Timor-Leste, la presse est l’une des plus libres de la région.

Nous comprenons que ce succès n’est pas seulement le nôtre; c’est aussi le succès de l’Organisation des Nations Unies et de toute la communauté internationale. Depuis le début, grâce à ses multiples missions et organismes, l’ONU a fourni un important appui dans les domaines de l’état de droit, de la gouvernance, de la justice et des droits de l’homme.

Nous restons fermement déterminés à lutter contre la corruption. L’éducation et la prévention figurent à l’ordre du jour de la Commission de lutte contre la corruption. M. Aderito de Jesus, le Commissaire en charge de la lutte contre la corruption, a annoncé dernièrement que le Timor-Leste accueillerait en juillet prochain l’ Initiative de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique lancée conjointement par la Banque asiatique de développement et l’Organisation de coopération et de développement économiques.

En mars 2011, le Gouvernement timorais a soumis au Président de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN) une demande officielle d’admission à l’ASEAN. Compte tenu de l’importance de cette question, le cinquième Gouvernement constitutionnel a

nommé un Secrétaire d'État aux affaires de l'ASEAN chargé des préparatifs en vue de l'adhésion à l'ASEAN.

Cette année, nous avons organisé des élections présidentielles et parlementaires pacifiques et crédibles. Un nouveau Président a été élu et nous avons assisté à une passation des pouvoirs sans heurts entre le lauréat du prix Nobel, M. José Ramos-Horta, et l'ancien commandant des forces armées, M. Taur Matan Ruak. Le nouveau Parlement a été installé et le nouveau Gouvernement formé, avec Xanana Gusmão comme Premier Ministre.

Au nom du Président de la République, M. Taur Matan Ruak, du Président de notre Parlement national, Vicente Guterres, du Premier Ministre, Xanana Gusmão, et de notre peuple, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude au Conseil de sécurité et à tous ses membres, à l'Assemblée générale, au Secrétaire général et au Secrétariat, au représentants spéciaux et aux représentants spéciaux adjoints, aux commandants des forces militaires et de police des Nations Unies et à tout le personnel des missions des Nations Unies ainsi qu'aux pays qui contribuent à la paix et à la stabilité au Timor-Leste. Nous remercions nos pays voisins, l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les pays de l'ASEAN, la Communauté des pays de langue portugaise et le groupe restreint de leur appui constant au Timor-Leste.

Comme gage de notre profonde reconnaissance, en mai prochain, l'État et le peuple timorais décerneront des médailles à tous les pays qui ont envoyé certains de leurs citoyens au Timor-Leste, pour les remercier de leur contribution et pour marquer notre profonde gratitude envers l'ONU.

En tant que membre de l'ONU, nous continuerons à faire de notre mieux pour garantir la paix et la stabilité au Timor-Leste et partager nos expériences et les enseignements tirés, comme nous le faisons déjà au sein du Groupe g7+ des États fragiles. Nous continuerons également à apporter notre modeste contribution aux missions des Nations Unies et au travail des organismes des Nations Unies.

En témoignage de notre solidarité, le Premier ministre timorais, M. Xanana Gusmão, a annoncé aujourd'hui en Haïti que le Timor-Leste allait verser 1 million de dollars pour les initiatives de consolidation de la paix et de développement dans ce pays.

Le cinquième Gouvernement constitutionnel continuera de compter sur la précieuse contribution des partis politiques, des communautés religieuses, des médias, des organisations non gouvernementales et des chefs traditionnels pour assurer le développement du pays au profit de tous ses citoyens, en se fondant sur l'état de droit, la justice sociale et l'inclusion, l'égalité entre les sexes, la paix et l'harmonie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait souhaiter de nouveau la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. José Luís Guterres, Ministre timorais des affaires étrangères. Nous accueillons avec satisfaction ses observations perspicaces sur les progrès accomplis par son pays. Nous tenons également à remercier le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, de son exposé détaillé sur l'évolution de la situation au Timor-Leste.

L'Afrique du Sud a le plaisir de féliciter le Timor-Leste à l'occasion du dixième anniversaire de son retour à l'indépendance et du treizième anniversaire de la consultation populaire. Ces anniversaires ne consacrent pas seulement un jalon important pour le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste, mais également une victoire pour toutes les personnes éprises de paix à travers le monde qui continuent à défendre le droit à l'autodétermination. La date d'aujourd'hui, le 12 novembre, est particulièrement importante, car c'est le jour où le peuple timorais commémore le massacre de Santa Cruz, l'une des journées les plus sanglantes de l'histoire de ce pays. Au cours de ces 21 dernières années, depuis ce jour tragique de 1991, le pays a connu des changements spectaculaires, de la lutte pour l'indépendance en passant par les défis d'une nouvelle nation indépendante, jusqu'à la réalité dont nous sommes témoins aujourd'hui, celle d'un pays dynamique qui a accompli d'importants progrès vers la paix et le développement. Tout au long de cette période, l'ONU – à travers ses différentes missions, y compris l'actuelle, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) – a accompagné le peuple timorais dans sa marche.

Alors que nous sommes réunis pour examiner la situation dans le pays et réfléchir au rôle futur des Nations Unies au moment où les Casques bleus se préparent à partir, il nous faut faire le bilan des progrès importants réalisés au cours des dernières années. Le bon déroulement des élections présidentielles et législatives au début de cette année, l'investiture d'un

nouveau Gouvernement, la stabilité du climat de sécurité et la reprise de toutes les responsabilités de maintien de l'ordre par la Police nationale du Timor-Leste sont autant de progrès particulièrement notables. La certification définitive de la pleine reconstitution de la Police nationale, qui a marqué la fin de l'appui opérationnel de la Police des Nations Unies à la Police nationale du Timor-Leste, est particulièrement significative. C'est une preuve que la Police nationale est à même de s'acquitter de ses responsabilités. Des lacunes subsistent, comme l'indique le rapport du Groupe de travail conjoint composé de représentants de la Police nationale timoraise et de la Police des Nations Unies. Cependant, la qualité des hauts responsables de la Police nationale et la volonté politique des autorités timoraises laissent espérer que ces lacunes seront comblées. Comme le Premier Ministre Gusmão l'a déclaré à la cérémonie de certification, « grâce à la volonté et à la sagesse de notre peuple, nous sommes capables de transformer nos faiblesses en force ».

Preuve de la transition remarquable du Timor-Leste, ce pays qui accueillait une mission de maintien de la paix des Nations Unies déploie désormais du personnel dans des missions similaires dans d'autres pays, par exemple au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. C'est un témoignage de la capacité renforcée des Falintil-Forces armées de défense du Timor-Leste et de la volonté des autorités timoraises de contribuer de façon constructive à la paix et à la sécurité internationales. La visite du Conseil de sécurité nous a permis de constater les progrès gigantesques réalisés par les Forces armées et la Police nationale du Timor-Leste. Ces institutions sont en position de répondre aux besoins du pays en matière de sécurité.

L'adoption par le Gouvernement de son programme quinquennal et du Plan de développement stratégique du Timor-Leste pour la période de 2011 à 2030 souligne l'accent mis sur les efforts pour relever les défis socioéconomiques et promouvoir un développement équitable et sans exclusive dans tout le pays, en particulier pour les paysans des zones rurales, les femmes et les jeunes. Nous saluons le rôle de chef de file du Gouvernement timorais au sein du Groupe g7+ des États fragiles et son leadership actif dans la promotion de la mise en œuvre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles.

Dans sa résolution 2037 (2012), le Conseil a indiqué clairement qu'il revenait aux autorités timoraises de décider du rôle futur des Nations Unies dans le pays. Le Gouvernement du Timor-Leste a exprimé sa position sans ambiguïté. Il ne souhaite pas continuer de figurer à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, mais veut établir une nouvelle relation avec le système des Nations Unies, axée sur le développement et le renforcement des institutions.

L'Afrique du Sud estime que le Timor-Leste a réalisé des progrès considérables vers la paix et la stabilité et que la situation au Timor-Leste ne constitue pas une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le moment est donc venu de retirer la question du Timor-Leste de l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Nous sommes conscients des défis auxquels se heurte le peuple timorais. Je pense notamment aux difficultés liées au manque de capital humain, au renforcement des institutions de l'État, au renforcement des capacités judiciaires nationales, aux réparations pour les crimes du passé, au renforcement du secteur de la sécurité et au développement socioéconomique. Ce sont des défis auxquels nombre de nos pays sont aussi confrontés. Il ne s'agit pas de problèmes que l'on peut régler du jour au lendemain. Nous sommes convaincus que les arrangements institutionnels en place au Timor-Leste permettront de dûment y faire face.

La communauté internationale doit rester un partenaire du peuple timorais. Les partenariats bilatéraux et multilatéraux avec ce pays sont primordiaux pour réaliser le renforcement des capacités et le développement des institutions. L'équipe de pays des Nations Unies doit poursuivre ses efforts précieux en faveur du développement du pays.

Nous prenons note de la demande du Gouvernement d'instaurer un partenariat novateur avec les Nations Unies, tout en étant conscients que cette relation ne relève pas du mandat du Conseil de sécurité. Nous invitons instamment les autorités timoraises et le Secrétariat de l'ONU à définir conjointement les modalités de cette relation.

La question des crimes passés continue de représenter un défi pour le Timor-Leste. Nous saluons la volonté du Gouvernement d'aller de l'avant dans un esprit de réconciliation et de progresser en établissant une relation constructive avec le peuple timorais et avec ses voisins. Au cours de la visite du Conseil de sécurité, nous avons pu constater que le Gouvernement et le Procureur général étaient conscients de ces difficultés,

et que le pays essayait de les résoudre par ses propres processus.

Les faits récents ont démontré le désir du peuple timorais de prendre en main son avenir en se concentrant sur le développement – ce qui a été confirmé pendant la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Cette priorité accordée à l'appropriation nationale se reflète dans la façon dont le peuple timorais a commencé à prendre le contrôle de son destin et dans sa volonté de combler les lacunes existantes. En tant que communauté internationale, nous devons appuyer cette noble entreprise.

Le Timor-Leste est un cas exemplaire de réussite pour les Nations Unies. Pour sa part, l'Afrique du Sud continuera à épauler le peuple timorais dans sa quête d'une paix et d'un développement durables.

M. Loulichki (Maroc) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence et la participation de S. E. M. José Luís Guterres, Ministre timorais des affaires étrangères, et le féliciter pour les importants progrès enregistrés par son pays avec l'aide des Nations Unies et de la communauté internationale. Je voudrais en même temps souhaiter la bienvenue à M. Finn Reske-Nielsen, Représentant Spécial par intérim du Secrétaire général au Timor Leste et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et le féliciter, ainsi que son équipe, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli dans l'intérêt de la paix et de la stabilité au Timor-Leste.

Le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/765), intervient au moment où ce pays est en passe de connaître un tournant important et crucial de son histoire, et d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme. En effet, durant la période couverte par le rapport, le Timor-Leste a connu des développements positifs qui se sont matérialisés par la réussite des élections présidentielles et législatives. Ces élections ont démontré la capacité de ce pays à tenir des élections pluralistes non contestées qui ont enregistré un taux de participation élevé qui en dit long sur l'adhésion de la population au processus démocratique. La reconnaissance par toutes les parties – Gouvernement et opposition confondus – des résultats de ces élections a conforté la crédibilité de cette consultation.

Cette période a aussi été marquée par l'adoption par le Parlement timorais d'un programme quinquennal dont les principales orientations consacrent l'implication active de la femme, la lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme, ainsi que la moralisation de la vie politique. Tous ces progrès, dont le grand mérite revient au peuple du Timor-Leste, n'auraient pas été possibles toutefois sans un voisinage favorable et engagé en faveur de la stabilité et de la paix de l'ensemble de la région.

L'adoption par le Conseil de sécurité en février dernier de la résolution 2037 (2012) qui a endossé le retrait définitif de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et l'adoption par le Comité de haut niveau regroupant les membres de la MINUT et les autorités timoraises d'un plan conjoint de transition, a préparé le terrain pour une transformation de la présence de l'ONU au Timor-Leste. La récente visite par une délégation du Conseil de sécurité au Timor-Leste et à laquelle, malheureusement, je n'ai pas pu me joindre en raison des conséquences de Sandy, a confirmé les efforts méritoires des Timorais et le vœu de leur leadership de tourner la page de la présence en l'état des Nations Unies.

Toutefois, malgré les progrès réalisés, le Timor-Leste a encore besoin de l'accompagnement de la communauté internationale dans de nombreux domaines tels que la restructuration des institutions étatiques, le renforcement du secteur de la sécurité, notamment la Police nationale timoraise, le renforcement de l'état de droit et l'accès à la justice. Cet accompagnement doit tenir compte des vœux des autorités de ce pays et des impératifs de la consolidation des acquis des dernières années. Il nous paraît dès lors fondamental de respecter la volonté exprimée par le Gouvernement timorais quant au statut, à l'étendue et à la nature de la présence des Nations Unies.

L'appropriation par les autorités de ce pays des fonctions essentielles de l'État et leur détermination et leur engagement à les assurer et à les assumer avec l'assistance de leurs partenaires régionaux et des Nations Unies, devrait inciter le Conseil de sécurité à terminer comme prévu par la résolution 2037 (2012) le mandat de la MINUT, et à examiner avec le Gouvernement la meilleure formule á adopter d'un commun d'accord pour renforcer les capacités et appuyer l'effort de ce pays.

M. Menan (Togo) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Finn Reske-Nielsen pour la présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2012/765) et le féliciter du travail qu'il accomplit à la suite de Mme Ameerah Haq. Je voudrais ensuite saluer

la présence à New York de S. E. M. José Luís Guterres, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste. Sa présence parmi nous ce jour dénote de l'importance que son gouvernement accorde au débat de ce jour qui lui permet d'échanger ses vues avec notre Conseil sur l'avenir du Timor-Leste.

Six ans après la création de la MINUT, par la résolution 1704 (2006), d'importants progrès ont été accomplis et les résultats obtenus en matière de consolidation de la démocratie et de l'état de droit sont très encourageants, surtout depuis l'adoption de 1a résolution 2037 (2012) qui a prorogé le mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012. Nous avons pu nous rendre compte de 1a réalité sur le terrain à l'occasion de la mission effectuée du 3 au 6 novembre dernier, mission à laquelle j'ai eu le privilège de prendre part et dont l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud vient de nous faire un compte rendu des plus exhaustifs (voir S/PV.6858). À cette occasion, nous avons pu noter 1e haut degré de partenariat et de confiance qui prévaut entre l'ONU, en particulier la MINUT et le Gouvernement, d'une part, ainsi que toute la classe politique timoraise d'autre part. Mon pays s'en félicite tout particulièrement.

S'agissant des avancées au plan politique, 1e Gouvernement timorais a gagné 1e pari de l'organisation, selon les normes requises et avec la participation de tous, de l'élection présidentielle remportée par M. Taur Matan Ruak, et des élections législatives transparentes dont les résultats ont été acceptés par toutes les parties. II s'ensuit que 1e nouveau Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Xanana Gusmão, jouit de la légitimité populaire pendant que l'opposition continue de participer activement aux débats parlementaires.

Les consultations périodiques que le Gouvernement tient avec les partis politiques non représentés au Parlement constituent aussi une initiative à encourager. Le Togo se réjouit particulièrement de la consolidation de ce climat de confiance, de collaboration, de dialogue et de réconciliation entre les acteurs politiques timorais qui a présidé à l'organisation, au cours de cette année, de manifestations commémoratives, comme celles qui ont marqué le dixième anniversaire du retour du pays à l'indépendance et du treizième anniversaire de la consultation populaire.

Nous notons, dans la même lancée, que la gouvernance démocratique s'est renforcée à travers, notamment, l'adoption du décret-loi énonçant les règles concernant la planification, la mise en œuvre et le financement des projets publics au niveau de tous les districts du pays. Parallèlement, les autorités timoraises ont poursuivi leurs efforts visant à renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption. La Commission de lutte contre la corruption du pays poursuit un travail indispensable à cet égard. Toutefois, comme l'a relevé le Secrétaire général dans son rapport, il y a lieu d'exhorter le Gouvernement à aller plus avant en adoptant des règles précises en la matière et en rendant opérationnelle la Chambre de vérification des comptes de la Haute Cour du contentieux administratif et fiscal.

Le Togo a bien des raisons de se féliciter de la situation au Timor-Leste, d'autant plus que la question sécuritaire ne suscite plus aujourd'hui aucune inquiétude majeure. À cet égard, le rapport sous examen relève que la police de la MINUT n'a ménagé aucun effort pour fournir un appui à la poursuite du développement institutionnel et du renforcement des capacités de la Police nationale timoraise. Il reste, tout de même, que tout doit être mis en œuvre pour mettre fin, non seulement aux violences familiales et sexistes, mais également aux incidents liés à un usage inapproprié des armes à feu. C'est pourquoi mon pays espère vivement que la Police nationale, déjà pleinement opérationnelle, sera pourvue incessamment en ressources humaines compétentes et en moyens logistiques adéquats en vue d'augmenter ses capacités dans tous les domaines, en particulier en matière d'enquêtes disciplinaires.

Nous en appelons, par ailleurs, à la poursuite d'une franche collaboration entre les Forces armées du pays et la Police nationale, assortie d'une répartition claire des attributions afin de conjurer les éventuels conflits.

Dans le domaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale, malgré les avancées notables, le Gouvernement devrait s'investir davantage dans la protection des droits des administrés et garantir l'accès de tous à la justice en prenant particulièrement en compte le cas des personnes disparues et de leur famille. Par ailleurs, il s'avère nécessaire de reprendre l'élaboration des cours de déontologie à l'intention des juges, des procureurs et des avocats.

Les tâches confiées à la MINUT, aux termes de la résolution 2037 (2012), arrivent bientôt à échéance. En prélude à cela, il est heureux de constater que le plan commun de transition se poursuit convenablement jusqu'au retrait de la MINUT le 31 décembre prochain. La preuve en est que plusieurs projets sont actuellement menés de concert entre le Gouvernement et l'ensemble du système des Nations Unies.

Par rapport au vœu exprimé par les autorités timoraises, selon lequel l'appui de l'ONU, par l'intermédiaire d'une mission politique ou de maintien de la paix, n'était plus nécessaire après 2012, mon pays estime que la nouvelle coopération, tout en s'inscrivant dans le cadre du renforcement et du développement des institutions, ne devrait pas éluder les aspects essentiels tenant au règlement des problèmes socioéconomiques en vue d'une croissance équitable et durable du Timor-Leste. Il est de l'ordre normal des choses de veiller à préserver les acquis si chèrement acquis.

Je voudrais, pour terminer, renouveler la reconnaissance de mon pays à la MINUT, à l'ONU ainsi qu'à ses institutions spécialisées, programmes et fonds, pour l'important travail fourni et qui a permis au Timor-Leste de renaître. Je suis également reconnaissant à la République sud-africaine pour le rôle important qu'elle a joué en tant que « Leading country » dans la gestion du dossier timorais. Je remercie enfin les pays qui ont fourni des contingents et des effectifs de police à la MINUT et à la Force internationale de stabilisation pour les énormes sacrifices consentis pour amener le peuple et le Gouvernement timorais à la situation de stabilité que nous apprécions aujourd'hui à sa juste valeur.

Le nouveau Timor-Leste a toujours besoin de l'ONU, comme l'a d'ailleurs souhaité le chef du Gouvernement dans sa correspondance du 20 septembre 2012 (S/2012/736, annexe). Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement s'agissant d'un pays qui sort de tant d'années de crise sociopolitique et qui demeure encore fragile.

M. Ilichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, de son exposé sur la phase finale des activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et sur la situation dans le pays. Nous nous félicitons que les travaux de la Mission aient été menés à bien, et ce grâce à la stabilisation continue de la situation au Timor-Leste s'agissant de tous ses paramètres. Je tiens aussi à souligner que ce n'aurait pas été possible si les Timorais eux-mêmes n'avaient pas à cœur de surmonter les conflits avec leurs voisins et au sein de leur propre société et d'édifier un État capable de se sortir tout seul de ses problèmes. La maturité politique du Timor-Leste a été confirmée par le bon déroulement des élections présidentielle et législatives organisées cette année.

La situation sur le plan de la sécurité est aussi stable. Le transfert des responsabilités du maintien de l'ordre de la Mission à la Police nationale du Timor-Leste en mars était justifié. Durant la période électorale, les services de sécurité locales se sont acquittés de leurs tâches avec sérieux. La situation générale au Timor-Leste, la consolidation de la paix dans le pays et la mise en place des pouvoirs publics, notamment de la police nationale, sont des bons exemples de l'efficacité de l'ensemble de activités de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies.

Nous saluons la décision prise par les Timorais de partager leurs propres expériences et de contribuer considérablement aux activités de maintien de la paix des Nations Unies en fournissant des soldats et des policiers. Nous pensons que la situation politique et sur le plan de la sécurité dans le pays permettra le retrait de la Mission d'ici à la fin de l'année et celui du Timor-Leste de l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Le Timor-Leste est prêt à prendre pleinement en charge les processus en cours dans le pays. Cela été confirmé dans une lettre adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre du Timor-Leste, M. Xanana Gusmão (S/2012/736, annexe). La récente mission du Conseil de sécurité dans le pays est arrivée à la même conclusion.

S'agissant des modalités d'une future présence des Nations Unies au Timor-Leste, c'est aux dirigeants du pays qu'il appartient de prendre la décision finale.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, saluer la présence à la séance du Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. José Luís Guterres, et le remercier de sa déclaration. Nous remercions aussi le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, de son exposé et d'avoir présenté le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2012/765) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'Azerbaïdjan se félicite des progrès et des avancées impressionnantes qui continuent d'être accomplis en vue d'instaurer un situation politique sûre et stable dans le pays. Durant notre récente visite au Timor-Leste, nous avons pu constater ces faits encourageants. En plus de maintenir une situation stable sur le plan de la sécurité et un taux de criminalité faible, le Timor-Leste a réussi à poursuivre le programme démocratique du pays. Les élections présidentielle et législatives organisées cette année auront été des jalons importants dans la vie politique du pays en 2012. Nous félicitons les autorités timoraises d'avoir pu organiser avec succès trois tours

de scrutin crédibles dans le calme, et nous exprimons nos félicitations au Gouvernement et au Président nouvellement élus du pays.

La Polícia Nacional de Timor-Leste (PNLT), avec l'appui de la MINUT, a joué un rôle majeur en assurant la sécurité durant tout le processus électoral, prouvant ainsi qu'elle est capable d'assurer la stabilité et la sécurité dans le pays. Il est encourageant de constater que la cote de confiance de la PNLT auprès du public a augmenté considérablement. Nous notons que la MINUT a continué d'appuyer le renforcement des capacités et le développement institutionnel de la PNLT, l'accent étant mis sur les cinq domaines prioritaires du Plan de développement conjoint de la PNLT et de la Police des Nations Unies. La MINUT a aussi continué de fournir un appui opérationnel à la PNLT, notamment en menant des patrouilles conjointes.

L'Azerbaïdjan salue les progrès enregistrés dans le renforcement des capacités institutionnelles et en matière de ressources humaines du pays, ainsi que du rôle que jouent les institutions publiques dans le maintien de la stabilité et de la démocratie. La communauté internationale doit cependant continuer à fournir un appui à cet égard. Bien qu'un taux de croissance économique élevé ait été enregistré au Timor-Leste cette année, le pays se heurte toujours à d'énormes difficultés dans ses efforts pour venir à bout de la pauvreté, de la malnutrition et du chômage. Nous sommes favorables à l'action menée par le Gouvenement pour surmonter des difficultés et assurer la viabilité économique.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, Le Gouvernement et la MINUT, ainsi que d'autres intervenants, ont continué de collaborer et de faire évoluer le processus de transition, ainsi que de favoriser l'accomplissement du mandat de la MINUT. Nous prenons note des vues du Gouvernement concernant la présence des Nations Unies au Timor-Leste après 2012, qui sont présentées dans la lettre datée du 20 septembre, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre du Timor-Leste (S/2012/736, annexe). Nous appuyons le désir du Gouvernement du Timor-Leste d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations et sa coopération avec les Nations Unies en passant d'une présence d'une mission de maintien de la paix ou d'une mission politique des Nations Unies à un renforcement de ces relations en mettant l'accent sur renforcement des capacités institutionnelles et le développement institutionnel.

En dépit des résultats remarquables enregistrés par le pays, le Timor-Leste demeure confronté à plusieurs difficultés, en raison des faiblesses et des lacunes qui subsistent. Il faut redoubler d'efforts pour assurer durablement le développement des capacités nationales, le renforcement des institutions de l'État et le règlement des problèmes socioéconomiques. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il est essebtiel de continuer à appuyer les efforts nationaux afin de préserver les acquis. La volonté dont le Gouvernement et le peuple ont fait montre à ce jour suscite en nous la conviction qu'ils sont fermement déterminés à régler les problèmes qui subsistent et continuer à édifier un avenir prospère fondé sur la paix durable, le développement et la primauté du droit.

M. Briz Gutiérrez (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord, saluer la présence au Conseil du Ministre d'État chargé des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, M. José Luís Guterres. La déclaration qu'il a faite aujourd'hui est très encourageante. Nous remercions aussi M. Finn Reske-Nielsen, Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2012/765) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et des informations actualisées qu'il a fournies.

Les progrès réalisés ces 13 dernières années par le Timor-Leste méritent notre admiration. Nous sommes honorés de partager ce moment historique avec ce pays ami. Nous félicitons donc le peuple et le Gouvernement timorais et nous remercions les donateurs bilatéraux et les forces de sécurité internationales de leur engagement constant en faveur de la paix et la stabilité au Timor-Leste.

Nous nous félicitons de la visite du Secrétaire général dans le pays cette année, alors que nous célébrons le dixième anniversaire de l'indépendance du Timor-Leste, ainsi que d'une délégation du Conseil de sécurité la semaine dernière. Je voudrais à cet égard remercier l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud pour le rapport qu'il a présenté sur la question (S/PV.6858).

Nous n'ignorons pas que la consolidation de la démocratie et l'édification d'un système de gouvernance sont des processus de longue haleine. Même si de nombreux défis restent à relever, les progrès accomplis dans les domaines politique, économique et sécuritaire et en matière d'état de droit reflètent le ferme engagement et la bonne volonté des dirigeants et du peuple timorais.

Cette année, le Timor-Leste a réussi à organiser des élections présidentielles et parlementaires de manière pacifique et ordonnée. Nous sommes heureux de constater que le Parlement est devenu un organe politique important et inclusif. Nous nous félicitons également de la reconstitution complète de la Police nationale du Timor-Leste et saluons les avancées réalisées en ce qui concerne la répartition des tâches entre la police et l'armée.

Nous tenons à saluer le rôle important joué par l'ONU au Timor-Leste depuis 1999. Le Guatemala, qui a également bénéficié des activités de maintien de la paix de l'ONU, souligne l'importance de l'adoption d'une décision rapide par le nouveau Gouvernement timorais quant à la présence future de l'ONU au Timor-Leste après le retrait de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous demeurons convaincus que l'ONU restera un partenaire important du pays par le biais de l'équipe du Coordinateur résident.

Nous savons que l'appui de la communauté internationale restera nécessaire après le retrait de la MINUT, surtout pour ce qui est de la consolidation des institutions encore jeunes du Timor-Leste, notamment dans le secteur de la sécurité. À cet égard, nous pensons qu'il est important d'assurer le suivi des tâches inachevées après le retrait de la MINUT, notamment les enquêtes sur les crimes contre l'humanité et d'autres crimes graves.

Comme de nombreux pays en développement, le Timor-Leste se heurte à des difficultés socioéconomiques. Il est néanmoins doté de ressources naturelles importantes. Une gestion rationnelle et ininterrompue de ces ressources est essentielle pour le développement durable du pays. Des investissements accrus dans des domaines tels que l'éducation et l'emploi des jeunes sont, selon nous, nécessaires.

Le rôle directeur joué par le Timor-Leste, en tant que coprésident du Groupe g7+ des États fragiles, et pays fournisseur de contingents, reflète l'espoir que cette nation jeune représente pour la communauté internationale. Nous sommes heureux de constater que les efforts déployés par la communauté internationale aux fins du règlement des conflits et de la consolidation de la paix après un conflit donnent des résultats positifs. La situation au Timor-Leste en offre un très bon exemple.

Le Guatemala tient une fois encore à féliciter les forces de maintien de la paix de la MINUT pour leur travail et leurs contributions. Nous remercions également la communauté internationale de l'appui multilatéral et bilatéral qu'elle a apporté au pays et le peuple timorais pour son attachement indéfectible à la paix et la sécurité dans leur pays.

M. Eick (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue au Conseil à S. E. M. José Luís Guterres. Je voudrais également, comme mes collègues, remercier le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, Finn Reske-Nielsen, pour l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

Alors que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) s'apprête à se retirer à la fin de l'année, l'Allemagne exprime sa sincère reconnaissance à l'ONU pour l'excellent travail qu'elle a réalisé tant au Timor-Leste qu'à New York à l'appui du peuple timorais.

Nous nous associons à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne ultérieurement au cours du présent débat.

L'Allemagne demeure convaincue qu'avec l'appui de l'ONU et de ses partenaires internationaux, le peuple du timorais est sur la bonne voie. Nous le félicitons des progrès accomplis depuis son accession à l'indépendance il y a une décennie. Tant le rapport du Secrétaire général (S/2012/765) que l'exposé présenté aujourd'hui renforcent notre optimisme. Au cours de sa dixième année d'indépendance, le Timor-Leste a organisé avec succès des élections présidentielles et législatives dans le calme, marquant un tournant dans la transition du pays et formé un nouveau Gouvernement sur la base des résultats de ces élections.

Comme nous l'avons déjà dit au Conseil, le succès de ces trois cycles d'élections indique que le moment est venu de mettre fin à la présence de la MINUT au Timor-Leste. Nous souscrivons donc entièrement à la recommandation du Secrétaire général selon laquelle la MINUT doit poursuivre son retrait progressif jusqu'à la cessation totale de ses activités à la fin de l'année. Le Timor-Leste a réalisé des progrès remarquables dans de nombreux domaines, s'agissant notamment de la situation en matière de sécurité qui demeure calme et stable, ce qui nous donne à penser que la présence de la MINUT a atteint son objectif et n'est plus nécessaire. Des progrès considérables ont également été réalisés en matière de renforcement des capacités institutionnelles des institutions de l'État, y compris dans les domaines de la sécurité, de la justice et de la gouvernance, ce qui

assure un cadre institutionnel solide ouvrant la voie à un avenir pacifique et prospère pour le Timor-Leste.

À ce stade , il est essentiel de veiller à ce que le transfert intégral des responsabilités de la MINUT au Gouvernement timorais ou à ses partenaires bilatéraux et multilatéraux se fasse harmonieusement et à ce que la stabilité règne. Nous nous félicitons des efforts respectifs déployés à ce jour, y compris dans le cadre du Plan de transition conjoint et nous assurons le Gouvernement timorais de notre appui constant à cette fin.

À cet égard, nous sommes prêts à appuyer nos partenaires timorais en réponse à leur souhait de maintenir une relation étroite avec le Conseil autant de temps que cela sera nécessaire. Nous sommes favorables à une transition harmonieuse qui permette de consolider les résultats importants obtenus par la MINUT en coordination avec les autorités timoraises, y compris dans les domaines de la sécurité, de l'état de droit et des droits de l'homme en même temps que sur le plan économique.

La coopération future doit avoir pour but de remédier aux problèmes qui subsistent et qui sont mentionnés dans le rapport du Secrétaire général et de consolider les progrès socioéconomiques et les efforts de réconciliation, tout en faisant fond sur ce que le Gouvernement du Timor-Leste a réalisé à ce jour.

Je tiens à exprimer une fois de plus la sincère reconnaissance de mon Gouvernement à la MINUT pour ses efforts et pour son engagement en faveur du Timor-Leste et à saluer le dévouement et le travail de son personnel sur le terrain.

Je terminerai en adressant au Ministre Guterres, au Gouvernement du Premier Ministre Gusmão et à tous les Timorais tous nos vœux de succès pour les années à venir. Je tiens à les assurer qu'ils ne seront pas seuls à assumer cette responsabilité. L'Allemagne accorde une grande importance à son amitié étroite avec le Timor-Leste et continuera de se tenir à ses côtés pendant la transition et au-delà.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais pour commencer souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Luís Guterres, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Timor-Leste et le remercier de son intervention au Conseil. Je voudrais également souligner le travail réalisé par Mme Ameerah Haq, qui s'est acquittée de sa tâche, en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), avec un dévouement et une détermination remarquables.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Finn Reske-Nielsen, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général. Je salue le travail réalisé par la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies à l'appui des efforts de paix, de stabilité et de développement du Timor-Leste – des conditions essentielles à la consolidation de l'État. Je remercie également notre collègue Baso Sangqu, Ambassadeur de l'Afrique du Sud, pour son exposé sur la visite du Conseil de sécurité au Timor-Leste, qu'il a conduite. Nous regrettons vivement de n'avoir pu participer à cette mission.

L'année 2012 a été particulièrement importante pour le Timor-Leste. La tenue réussie des élections présidentielles et parlementaires a abouti à la formation d'un nouveau Gouvernement et d'un nouveau Parlement. Le pays a célébré le dixième anniversaire de son retour à l'indépendance et le treizième anniversaire de la consultation populaire de 1999. Le Timor-Leste joue également un nouveau rôle de chef de file au niveau régional, notamment en tant que Coprésident du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État ainsi que du Groupe des États fragiles dit g7+. Il convient de saluer ces réalisations. Comme l'a déclaré le Président Ruak, l'unité et la détermination du peuple timorais sont la clef de ces avancées.

L'ONU, par une série d'opérations et de missions, travaille depuis plus de 10 ans en coopération étroite avec les autorités et le peuple timorais, appuyant leurs efforts pour sortir du conflit, instaurer durablement la paix et la sécurité, mettre en place des institutions démocratiques solides et créer un système socioéconomique équitable et profitant à tous Le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste prendra fin le 31 décembre mais nous tenons à dire que nous continuerons d'épauler le Gouvernement et le peuple timorais à consolider le processus fructueux de mise en place des institutions.

Le Timor-Leste a accompli de nombreux progrès depuis son retour à l'indépendance et en particulier depuis la crise de 2006, qui avait abouti à la création de la MINUT. Les avancées réalisées en ce qui concerne le rétablissement de la stabilité et de la sécurité, le retour de milliers de personnes déplacées et la réintégration progressive des membres exclus des Falintil-Forces armées de défense du Timor-Leste (F-FDTL) le démontrent clairement. La Police nationale du Timor-

Leste continue de se développer et d'asseoir son autorité sur tout le territoire, ce qui a entraîné une baisse de la criminalité. Des progrès ont également été réalisés dans le renforcement des capacités institutionnelles et humaines d'autres secteurs de l'État, notamment ceux de la justice, de la sécurité et de la gouvernance. Le Parlement offre aujourd'hui une tribune dynamique pour le débat politique, avec la participation des partis de la coalition au pouvoir et de l'opposition. Toutes ces réalisations remarquables illustrent le ferme attachement de la population et des dirigeants timorais à la gouvernance démocratique, à l'état de droit et à l'édification d'un avenir sûr et stable.

Le Timor-Leste continue néanmoins de se heurter à de nombreuses difficultés dans les quatre domaines prioritaires du mandat de la MINUT. Des lacunes subsistent, notamment en raison des capacités insuffisantes et de la pénurie de ressources humaines dont continue de souffrir le pays. Nous prenons acte des nombreux progrès réalisés dans le secteur de la sécurité, grâce aux lois définissant le rôle respectif des F-FDTL, de la Police nationale et d'autres entités chargées de la sécurité. Il faut assurer durablement le renforcement des capacités des secteurs judiciaire et économique et de la Police nationale, par la formation de procureurs, de juges, d'avocats commis d'office et d'avocats privés, et apporter un soutien au Centre de formation juridique et au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice.

Il faut améliorer l'accès à la justice, en particulier des groupes les plus vulnérables, et promouvoir l'obligation de rendre des comptes, notamment pour les crimes contre l'humanité. Il est donc important que le Parlement reprenne dans les meilleurs délais l'examen des projets de loi portant réparation et création de l'organisme appelé à prendre le relais de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié. Le Plan de développement stratégique du Timor-Leste portant sur la période 2011-2030 marque une étape majeure vers un développement socioéconomique profitant à tous et un système sans exclusive et plus équitable. Mon pays se félicite de la création du groupe de travail chargé d'examiner avec l'ONU les questions évoquées dans le Plan commun de transition pour l'après-2012, et de l'élaboration du Cadre de planification nationale.

La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste est l'un des plus beaux exemples de réussite des efforts de l'ONU pour asseoir la stabilité, promouvoir une culture de gouvernance démocratique et faciliter le dialogue politique. Dans la lettre datée du 20 septembre qu'il a envoyée au Secrétaire général (S/2012/736, annexe), le Premier Ministre Xanana Gusmão exprime la sincère gratitude de son gouvernement pour l'appui apporté au Timor-Leste et déclare que le Timor-Leste, après le 31 décembre, n'aura plus besoin que l'ONU l'appuie par l'intermédiaire d'une mission de maintien de la paix, mais que son pays souhaiterait établir avec elle une nouvelle relation de travail marquée par la coopération axée sur le renforcement des institutions et le développement. La coopération constructive et efficace entre le peuple timorais, la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies a contribué de manière décisive aux avancées obtenues. Le moment est venu de procéder à la consolidation. Il faut poursuivre et intensifier la coopération pour garantir la pleine réalisation d'une paix durable.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. J'ai écouté avec attention l'exposé de l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud, M. Sangqu, sur la visite que le Conseil de sécurité a effectuée au Timor-Leste. Je remercie également le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Reske-Nielsen, de son exposé. Nous saluons la présence à la séance d'aujourd'hui de M. José Luís Guterres, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste.

Cette année marque le dixième anniversaire du retour à l'indépendance du Timor-Leste. La Chine est très heureuse de constater que, grâce aux efforts du Gouvernement et du peuple timorais et à l'appui de la communauté internationale, le Timor-Leste n'a cessé d'enregistrer des progrès. Les efforts d'édification de l'État sont en bonne voie et le développement socioéconomique se poursuit à un rythme soutenu. Les élections présidentielles et législatives ont été organisées avec succès et ont abouti à la formation d'un nouveau Parlement et d'un nouveau Gouvernement. Elles ont aussi favorisé le maintien de la stabilité et le développement. Au moment où le développement national du Timor-Leste entre dans une nouvelle phase, l'opération de maintien de la paix menée par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) est sur le point de s'achever avec succès.

Je voudrais insister sur trois points. Premièrement, la Chine se félicite vivement que la Police nationale du Timor-Leste assume désormais officiellement l'entière

responsabilité de la sécurité nationale. Les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en place des institutions nationales et renforcer les capacités de gouvernance ont donné des résultats encourageants. La Chine appuie fermement les efforts de renforcement des capacités des institutions nationales et de maintien de la sécurité et de la stabilité nationales déployés par le Gouvernement timorais.

Deuxièmement, le développement économique et l'amélioration des conditions de vie sont des éléments essentiels pour assurer la stabilité et la sécurité du pays sur le long terme. La communauté internationale doit aider le Timor-Leste à renforcer ses moyens de se développer de manière indépendante et aider le Gouvernement à promouvoir le développement de secteurs tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé pour favoriser un développement socioéconomique équitable et profitant à tous. La Chine espère, et ne doute pas, que le Timor-Leste connaîtra à brêve échéance un développement durable.

Troisièmement, depuis sa création, la MINUT a travaillé avec une très grande efficacité et a contribué de manière considérable au maintien de la sécurité et de la stabilité et à la promotion du développement socioéconomique du pays. C'est un exemple positif des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Après le retrait de la MINUT, nous espérons que l'ONU consultera étroitement le Gouvernement timorais, et respectera son avis, pour ce qui est de la coopération future avec ce pays.

En tant qu'ami et partenaire de coopération du Timor-Leste, la Chine continuera d'assister et d'appuyer le Timor-Leste dans la limite de ses capacités.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à féliciter les membres du Conseil de sécurité qui ont été élus ce matin au Conseil des droits de l'homme et leur souhaite plein succès dans cette importante entreprise.

Je souhaite faire ma déclaration en portugais qui, comme les membres le savent, est une très belle langue.

(*l'orateur poursuit en portugais; texte anglais fourni par la délégation*)

Je salue la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste et le remercie de son importante déclaration. En cette année historique au cours de laquelle un cycle décisif dans l'histoire du Timor-Leste est en passe d'être mené à bonne fin, la présence du Ministre est particulièrement symbolique et de bon augure pour l'avenir de la coopération entre l'ONU et le Timor-Leste.

Le Portugal partage naturellement les perspectives présentées par l'Ambassadeur du Mozambique au nom de la Communauté des pays de langue portugaise et par l'observateur de l'Union européenne dans leurs déclarations.

Je remercie plus particulièrement le Représentant spécial par intérim, M. Reske-Nielsen, non seulement de son évaluation de la situation au Timor-Leste, mais aussi du travail important accompli par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) au cours des six dernières années pour instaurer la démocratie, la stabilité, la sécurité et le développement au Timor-Leste.

À cet égard, nous exprimons toute notre reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé et continuent de travailler avec tant de dévouement au sein de la MINUT et ceux qui ont dirigé la mission par le passé, à savoir les Représentants spéciaux, M. Atul Khare et Mme Ameerah Haq, ainsi que les commandants des forces de police des Nations Unies dont le dévouement, la perspicacité et l'expérience ont été si souvent essentiels pour surmonter les défis les plus compliqués. Tous méritent notre reconnaissance pour le travail accompli.

Le Timor-Leste est un modèle de réussite si l'on considère son peuple, ses autorités, sa démocratie et sa situation en matière de droits de l'homme. Il s'agit également d'une réussite pour l'ONU, comme nous nous devons de le noter, et un succès pour une coopération internationale fondée sur un esprit de solidarité bien compris et mis en œuvre.

Les élections parlementaires et présidentielle de 2012 ont marqué la fin d'un cycle décisif dans l'histoire du Timor-Leste. Comme de coutume au Timor-Leste, les élections ont eu lieu dans un climat de transparence et de normalité démocratiques, dans le respect des normes reconnues sur le plan international. Le peuple timorais a encore une fois fait preuve d'un sens aigu des responsabilités civiques et de la maturité de ses partis politiques. Les élections, tout comme le processus de formation du nouveau Gouvernement, ont clairement démontré que la démocratie parlementaire a pris racine au Timor-Leste et que les institutions représentatives du pays ont été consolidées.

Le Timor-Leste a également réalisé des progrès importants en matière de renforcement des capacités et de la responsabilité de l'État dans les domaines de la

sécurité, de la justice, de l'éducation, de la santé et de la protection et de la promotion des droits de l'homme et une véritable culture démocratique.

L'utilité du Timor-Leste sur la scène internationale a également gagné de l'importance grâce à sa participation aux missions de maintien de la paix; ses préparatifs pour son accession à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui, nous espérons, se fera très bientôt; au renforcement de ses actions dans plusieurs instances internationales et au développement de relations bilatérales avec un nombre croissant d'États, tout en réaffirmant constamment son attachement à la paix, au progrès et au multilatéralisme.

Le moment est venu pour les Timorais de s'attaquer, avec la même énergie et les mêmes capacités, aux problèmes qui susbistent sur la voie du développement social et économique du pays. La feuille de route et les objectifs fixés dans le Plan de développement stratégique indiquent déjà clairement ce but que le Timor-Leste, en se fondant sur la stabilité politique dont a déjà fait preuve le pays, sera capable d'atteindre.

Maintenant que les objectifs établis conjointement par l'ONU et le Timor-Leste pour la dernière année de mandat de la MINUT ont été réalisés, conformément au Plan de transition conjoint, le moment est venu de se tourner vers l'avenir. Dans ce contexte, la mission que le Conseil de sécurité a envoyée au Timor-Leste la semaine dernière était particulièrement opportune et a permis de vérifier les progrès déjà réalisés et de déterminer le rôle que l'ONU jouera en appui aux initiatives du Gouvernement timorais.

Le transfert des responsabilités et des capacités de la MINUT aux autorités timoraises se déroule à un rythme régulier et, en conséquence, les principales activités de la MINUT peuvent désormais, pour la plupart, être menées par les autorités timoraises ou par ces dernières en coordination avec les partenaires internationaux.

Parallèlement à une planification stratégique approfondie, la mise en œuvre des politiques et une coordination efficace avec l'ONU et les partenaires bilatéraux, l'appropriation nationale et la conduite du processus de transition par les autorités timoraises sont autant d'éléments nécessaires à la réussite de ce processus.

À cet égard, le Timor-Leste a montré qu'il était capable de s'acquitter seul des responsabilités fondamentales de l'État et de coopérer de manière productive dans les domaines où ses capacités nationales ne sont pas encore pleinement développées.

C'est pour toutes ces raisons que la décision dont le Gouvernement timorais a fait part au Secrétaire général dans une lettre datée du 20 septembre 2012 (S/2012/736, annexe) mérite notre plein appui.

Je tiens toutefois à insister sur le fait que la reconfiguration de la présence et des activités des Nations Unies au Timor-Leste, qui passe par une concentration des efforts et des ressources sur l'équipe de pays des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement, ne devrait pas et ne doit pas se traduire par une diminution de l'engagement de la communauté internationale au Timor-Leste. Au contraire, ce sera l'occasion de renforcer les activités déjà menées sous différentes formes, de consolider les progrès réalisés et de trouver de nouvelles modalités de coopération internationale dont le Timor-Leste pourrait encore avoir besoin.

Je tiens à réaffirmer au Ministre que le Portugal continuera, pour sa part, de faire tout son possible pour appuyer le Timor-Leste sur le chemin du progrès, de la stabilité, de la paix et de la démocratie. Nous le ferons, comme toujours, dans le plein respect des priorités définies par le Gouvernement timorais et en restant fidèle à l'esprit de solidarité et de fraternité qui nous unit.

Le Timor-Leste et le Portugal partagent des siècles d'histoire commune – une histoire, comme tant d'autres, qui a connu des épisodes plus ou moins sombres ou brillants, avec des hauts et des bas. Nous avons en partage une langue qui, pour le Timor-Leste, fait également partie de son identité et de son unité nationales, comme l'on fait remarquer à maintes reprises les autorités timoraises lors de la récente mission du Conseil de sécurité.

La nouvelle phase qui commence aujourd'hui ne compromettra pas l'attachement du Portugal au Timor-Leste, attachement qui a toujours été caractérisé par un refus de rester silencieux face à l'oppression et à la violation des droits de l'homm,e et donc un refus de s'en faire complice.

Il s'agit aujourd'hui de mettre l'accent sur les moments les plus positifs de l'histoire du Timor-Leste. Pour terminer, je voudrais rappeler, avec le plus grand respect, le chemin difficile que le peuple timorais a emprunté pour obtenir indépendance, liberté, justice et démocratie.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général de son exposé. Nous sommes fort reconnaissants au Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste de sa présence parmi nous et de sa participation au débat d'aujourd'hui.

Cette année a été déterminante pour le Timor-Leste. Elle a marqué le dixième anniversaire de son indépendance et le pays a organisé une élection générale historique qui a permis un transfert de pouvoir démocratique et pacifique à un nouveau gouvernement. L'élection a eu lieu dans des conditions de sécurité de plus en plus stables. Elle a respecté les normes internationales et les résultats ont été acceptés par tous les partis. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple timorais de ce succès. Il s'agit là de jalons importants pour le développement continu du Timor-Leste qui montrent que des progrès concrets ont été réalisés au niveau de la consolidation de l'État.

L'ONU a joué un rôle clef dans ce processus en aidant le peuple timorais à se relever. Grâce aux progrès accomplis, la relation entre la communauté internationale et le Timor-Leste peut, avec raison, continuer d'évoluer. En effet, cette année a marqué une véritable évolution dans la relation entre l'ONU et le Timor-Leste avec le départ prévu de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous nous félicitons de la réduction réussie des effectifs de la MINUT et attendons avec intérêt son retrait complet d'ici la fin de l'année.

Le niveau de coopération entre la MINUT et le Gouvernement timorais tout au long du mandat de la Mission a été exemplaire. Le Plan de transition conjoint servira de référence pour les futures transitions, avec l'ONU et l'État hôte travaillant en étroite collaboration et élaborant un plan complet et détaillé pour préserver la stabilité future du pays.

Le Plan de transition conjoint devra être réexaminé en tenant compte de la proposition visant à transformer la présence des Nations Unies d'une Mission de maintien de la paix à une équipe de pays. Pour que cette transition se fasse sans heurts, nous devons planifier en conséquence en renforçant l'équipe de pays des Nations Unies et en veillant à ce qu'elle dispose des capacités dont elle a besoin.

Le départ de la MINUT est une épreuve déterminante pour le Timor-Leste. À ce jour, nous avons veillé à ce que la réduction des effectifs de la Mission se fasse de manière efficace et efficiente tout en préservant la stabilité. Cet équilibre est parfois difficile à trouver. Mais la réduction des effectifs a été exemplaire et a établi des principes solides pour des futures transitions réussies dans d'autres pays.

Les enseignements tirés de ce processus devraient être intégrés dans les directives sur la transition et sur le retrait de la mission que le Département des opérations de maintien de la paix est en train de mettre au point. On a déjà beaucoup réfléchi au rôle futur de l'ONU. Nous appuyons le souhait du Gouvernement timorais de voir les actions de l'ONU au Timor-Leste dirigées par une équipe de pays des Nations Unies, comme l'a expliqué le Premier Ministre Xanana Gusmão dans sa lettre du mois de septembre adressée au Secrétaire général (S/2012/736, annexe). En même temps, il est bon, que le Conseil de sécurité reste informé de la situation au Timor-Leste. En conséquence, nous proposons que le Secrétaire général examine comme il se doit la meilleure façon d'y parvenir.

Alors que la Mission prépare son retrait et la transition vers une équipe de pays, nous nous félicitons de la volonté manifestée par le Gouvernement et le peuple timorais d'assumer la responsabilité de leur développement et de maintenir leur sécurité durement acquise. À cet égard, nous saluons le rôle mobilisateur du Timor-Leste s'agissant de promouvoir la mise en œuvre du *New Deal* pour l'engagement international dans les États fragiles, son action en tant que Président du Groupe g7+ et sa décision de servir de pays pilote pour le New Deal.

La MINUT, de concert avec le peuple et le Gouvernement timorais, a établi de solides bases pour instaurer la paix et la sécurité, mais nous devrons rester vigilants pour maintenir ces progrès. Le conflit peut reprendre soudainement. L'ONU devrait tenir le Conseil informé de tout signe avant-coureur à cet égard, peut-être par le biais de rapports d'un envoyé spécial ou d'un examen régulier mené par le Département des affaires politiques. Les acquis obtenus à grand-peine en termes de sécurité et de stabilité ne devraient pas être réduits à néant par manque de vigilance et d'intervention en cas de signes de nouvelle fragilité.

Il y a presque 10 ans, le Timor-Leste est devenu le 191e pays à rejoindre le système des Nations Unies. Les années qui ont suivi ont été mouvementées et difficiles. C'est un hommage au peuple timorais et à l'engagement de la communauté internationale qu'un pays, pourtant encore fragile, soit en mesure de faire un autre pas vers une paix durable et la stabilité.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste. Nous remercions le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de son exposé. Nous sommes aussi reconnaissants à l'Ambassadeur Baso Sangqu pour son exposé et pour la compétence avec laquelle il a conduit la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Nous prenons acte du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/765).

L'heureuse issue du processus électoral au Timor-Leste est un progrès majeur. C'est un excellent exemple des progrès remarquables accomplis par le pays en peu de temps depuis son indépendance. Nous félicitons les dirigeants ainsi que le peuple timorais de cette réussite.

À cet égard, nous souhaitons en particulier saluer le rôle de l'ancien Président, M. José Ramos-Horta, sous la direction duquel les élections ont été organisées. La situation au Timor-Leste n'aurait pas pu être rétablie sans l'appui de la MINUT. Nous saluons par conséquent l'action du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et de l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire générale, Mme Ameerah Haq. Le Conseil de sécurité peut être satisfait du résultat de son implication au Timor-Leste.

Au cours des 10 dernières années, le Pakistan a contribué à trois missions de maintien de la paix au Timor-Leste, y compris à la MINUT. La dernière unité de police constituée pakistanaise doit quitter le pays le 14 novembre. Nous sommes fiers de la contribution apportée par nos agents du maintien de la paix à la paix et la stabilité au Timor-Leste. Parmi eux, nous citerons, Mme Shahzadi Gulfam, qui a reçu le prix international des femmes policières et gardiennes de la paix en 2011 en reconnaissance de son action exceptionnelle en tant que chef d'équipe du Groupe d'intervention pour les personnes vulnérables à Dili.

Je voudrais aborder cinq points. Premièrement, le Gouvernement élu du pays a exprimé le souhait que le Timor-Leste ne figure plus à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Ce message a été clairement transmis à la mission du Conseil de sécurité par différents segments du système politique timorais et groupes de la société civile. Les évènements récents et la confiance palpable des Timorais démontrent que le pays est prêt à prendre en main ses affaires.

Deuxièmement, dans sa lettre au Secrétaire général (S/2012/736, annexe), le Premier Ministre Gusmão note que le Timor-Leste souhaiterait établir une coopération sans précédent à l'avenir axée sur le renforcement institutionnel et le développement. L'ONU peut continuer de contribuer au développement futur du pays. La forme que prendra dans l'avenir l'implication de l'ONU dans le pays doit être décidée en étroite concertation avec les autorités timoraises.

Troisièmement, la mise en œuvre du Plan de transition conjoint évolue de façon satisfaisante. Il est important que le transfert des avoirs et des fonctions de la MINUT au Gouvernement timorais se fasse de manière systématique et coordonnée.

Quatrièmement, nous jugeons encourageants les résultats économiques du Timor-Leste, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Le pays a continué de progresser dans la réalisation des objectifs et critères fixés pour la stratégie à moyen terme relative au développement socioéconomique. Toutefois, il continue à faire face à des difficultés puisque les progrès concernant l'amélioration des moyens de subsistance, l'augmentation des possibilités d'emploi pour les jeunes et dans les zones rurales et l'élimination de la pauvreté sont restés limités. Le Gouvernement doit faire des efforts pour utiliser efficacement les ressources naturelles et promouvoir une croissance inclusive, équitable et durable dans le pays.

Cinquièmement, le rapport du Secrétaire général et la mission du Conseil de sécurité ont mis en lumière d'autres défis à relever, notamment en ce qui concerne les pénuries de ressources humaines, le renforcement des institutions de l'État et de la capacité judiciaire nationale, l'étude du secteur de la sécurité et le développement socioéconomique. L'appui de l'ONU et des partenaires bilatéraux du Timor-Leste serait essentiel pour relever ces défis.

Pour terminer, nous voudrions souligner le fait que la communauté internationale a joué son rôle s'agissant d'aider le peuple timorais. Cela fournit des bases solides pour les dirigeants et le peuple timorais qui pourront construire un avenir meilleur caractérisé par la paix et la prospérité pour leur pays.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Reske-Nielsen de son exposé. Je salue l'esprit d'initiative et la ferme détermination dont il fait preuve dans la phase finale

mais essentielle de la présence de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je tiens aussi à remercier le Gourvernement timorais, représenté ici par le ministre des affaires étrangères, M. José Luís Guterres et l'Ambassadrice Sofia Mesquita Borges, de leurs efforts inlassables pour faire en sorte que la stabilité se maintienne au Timor-Leste et du sérieux avec lequel ils ont planifié de manière approfondie et géré la réduction des effectifs de la MINUT et son retrait futur.

Pendant plus d'une décennie, l'ONU a été présente au Timor-Leste où elle a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement et le peuple timorais pour appuyer les efforts qu'ils ont fait pour sortir du conflit et instaurer une paix et une sécurité durables. Nous avons aujourd'hui une occasion importante de réfléchir aux réalisations de la MINUT au cours de ces six dernières années, d'examiner les enseignements à en tirer en termes de maintien de la paix et d'envisager le futur rôle de l'ONU dans cette jeune démocratie, qui a célébré le dixième anniversaire de son indépendance cette année.

Le Timor-Leste a beaucoup progressé depuis la création de la première mission des Nations Unies en 1999. En mars 2011, la direction du maintien de l'ordre est passée de la MINUT et de la police des Nations Unies à la Police nationale du Timor-Leste. Depuis lors, la Police nationale du Timor-Leste exerce la responsabilité du maintien de l'ordre dans tout le pays. Le 31 octobre, la MINUT a cessé son appui opérationnel à la Police nationale du Timor-Leste – l'un des dernières étapes décisives puisque la Mission se retirera d'ici à la fin de l'année.

La MINUT a aussi travaillé étroitement avec le Timor-Leste pendant les trois tours des élections présidentielles et législatives de 2012. Ces élections ont été libres, honnêtes et pacifiques et des taux élevés de participation ont été enregistrés. Ces élections et les transferts de fonctions effectués de manière pacifique qui en ont découlé sont des résultats considérables pour le Timor-Leste.

Enfin, nous ne devrions pas oublier que les institutions de l'État essentielles dans les domaines de la sécurité, de la justice et du gouvernement, qui jouent aujourd'hui des rôles d'une importance cruciale dans la protection de la stabilité et de la démocratie, n'existaient pas il y a 13 ans. Malgré ses progrès impressionnants, le Timor-Leste continue néanmoins d'être confronté à de nombreux défis auxquel il faut répondre si on veut éviter une résurgence du conflit et de l'instabilité.

Les États-Unis souhaitent voir le Timor-Leste préserver sa stabilité, consolider sa démocratie, respecter les droits de l'homme et améliorer l'administration de la justice. Nous appuyons la poursuite de l'engagement du Gouvernement timorais sur la scène internationale, notamment son rôle de chef de file dans l'Initiative de transparence des industries extractives et dans le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, et sa participation à ONU-Femmes et aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous félicitons le Timor-Leste de son fort dynamisme à la tête du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, et de la coalition d'États fragiles dénommée Groupe g7+. Au moment où nous préparons une transition majeure dans le rôle de l'ONU au Timor-Leste, nous devons nous focaliser sur les éléments qui promouvront une paix et une sécurité durables au Timor-Leste dans les décennies à venir.

Premièrement, grâce à l'Équipe de la MINUT chargée des enquêtes sur les infractions graves, des progrès importants ont été réalisés en matière d'enquête et de protection des informations concernant les crimes contre l'humanité commis en 1999. Le travail de l'Équipe n'est toutefois pas terminé. Nous encourageons donc vivement le Secrétariat à définir la voie à suivre pour que l'Équipe chargée des enquêtes puisse mener à bien ses travaux. Ces enquêtes sont capitales pour promouvoir la réconciliation et la responsabilité en tout temps.

Deuxièmement, nous devons continuer de travailler aux côtés du Gouvernement timorais au renforcement des institutions démocratiques et à la prise en compte systématique des droits de l'homme dans les institutions clefs, comme la police et l'armée. À l'heure du retrait de la MINUT, l'ONU doit envisager de nouveaux moyens d'aider à la mise en place des institutions et fournir une assistance technique spécialisée, en fonction des besoins et sur demande du Gouvernement timorais.

Enfin, nous devons envisager de mettre à la disposition du Gouvernement timorais les outils pertinents mis au point par l'ONU pour déceler une éventuelle montée des tensions politiques et dans le domaine de la sécurité. Il est fondamental que l'ONU collabore avec le Gouvernement pour procéder à une analyse globale des facteurs de fragilité, afin de favoriser la cohésion sociale et la réconciliation, et de prévenir toute instabilité future.

Nous sommes à un moment positif de l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies, et nous, les

membres du Conseil, avons l'occasion inédite d'analyser le succès de la MINUT et de réfléchir aux moyens de reproduire les enseignements tirés de la MINUT pour guider les décisions du Conseil de sécurité concernant d'autres missions déployées une fois le conflit terminé ou la paix rétablie. Tandis que nous nous préparons à modifier en profondeur la présence des Nations Unies au Timor-Leste, il nous faut regarder plus loin qu'aujourd'hui et demain, et réfléchir aux outils des Nations Unies qui seront les mieux à même d'aider le peuple et le Gouvernement timorais à atteindre leurs objectifs de paix, de stabilité et de développement.

Les États-Unis félicitent la population timoraise et ses dirigeants pour les progrès enregistrés dans la construction de leur pays, et se joignent aux autres membres du Conseil qui se sont félicités des évolutions constatées, donnant ainsi au Timor-Leste la possibilité d'entrer dans une nouvelle phase de relations avec l'ONU.

M. Bertoux (France) : Je remercie M. Reske-Nielsen de sa présentation, et je salue la présence et l'intervention de M. José Luís Guterres, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste.

Mon pays s'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne.

Avant de commencer, je tiens à remercier le Représentant permanent de l'Afrique du Sud d'avoir conduit la mini-mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, de son rapport (voir S/PV.6858), et plus généralement de son action au Conseil de sécurité sur ce dossier. Les remerciements de mon pays s'étendent également aux agents des Nations Unies qui ont servi dans le cadre de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) depuis son déploiement, aux représentants spéciaux successifs et aux nations qui ont participé à la stabilisation de ce pays, en particulier le Portugal, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Nous tenons à féliciter les autorités timoraises pour l'organisation d'élections législatives et présidentielles libres et démocratiques. Ces élections se sont tenues dans un climat apaisé et avec un fort taux de participation. La passation de pouvoir a été pacifique, ce qui confirme l'enracinement démocratique et la solidité des institutions de ce pays. Le transfert de responsabilité en matière de sécurité à la Police nationale du Timor-Leste s'est fait dans de bonnes conditions, sans augmentation de la criminalité. La certification de la pleine reconstitution de la Police nationale du Timor-Leste ouvre la voie à une réduction des effectifs de la MINUT et à la fin de la Mission au 31 décembre 2012, comme prévu par la résolution 2037 (2012). La diplomatie de ce pays a fait preuve d'un grand dynamisme, comme le montre son rôle dans l'initiative du Groupe des États fragiles g7+, ainsi que son interaction croissante avec les organisations régionales de la zone, un objectif que nous poursuivons nous aussi pour nos territoires du Pacifique. La situation en matière de sécurité reste stable depuis plusieurs années, et tout porte à penser qu'elle le restera.

Les défis que les Timorais doivent affronter aujourd'hui sont ceux de la lutte contre la pauvreté, du développement économique et des discriminations contre les femmes, du fléau de la corruption, du renforcement de la justice et de la responsabilité pour les crimes graves commis dans le passé. Ils devront être relevés avec l'aide de la communauté internationale, et non plus avec le soutien d'une opération de maintien de la paix des Nations unies.

La perspective du départ effectif de la MINUT se rapproche et se précise. La préparation du retrait de la MINUT et le Plan de transition conjoint constituent, à nos yeux, un modèle à suivre dans d'autres théâtres. Nous avons pris note des souhaits exprimés par le Premier Ministre Gusmão sur la nature de la relation entre son pays et l'ONU après le retrait. Il est clair que le type de présence que maintiendra l'ONU sur place devra être étroitement défini avec les autorités locales et avec leur plein accord. Nous aurons aussi à tenir compte de ses implications budgétaires. Nous sommes également prêts, comme le demandent les autorités timoraises, à voir l'ordre du jour du Conseil évoluer pour refléter la nouvelle situation relative au Timor-Leste. Nous restons en tout état de cause désireux de réfléchir avec toutes les parties concernées aux contours de la relation future entre l'ONU et le Timor-Leste.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Inde.

Je me joins aux autres membres pour souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. José Luís Guterres, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, et le remercier de sa déclaration. Je tiens également à remercier le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M. Finn Reske-Nielsen, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2012/765).

La visite de la mini-mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste la semaine dernière, à laquelle l'Inde a également participé, a donné aux membres du Conseil la possibilité d'avoir un échange avec le Gouvernement timorais et de constater de visu les progrès accomplis pour parvenir à la paix et à la sécurité durables. Le Timor-Leste a fait des progrès dans divers registres depuis la création de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) en 2006. L'année 2012 a marqué une étape importante dans la consolidation de la transition démocratique au Timor-Leste.

Cette année, le pays a fêté le dixième anniversaire du rétablissement de son indépendance. Les élections présidentielles et parlementaires se sont en outre déroulées dans un climat de calme et de sécurité. La Police et les Forces armées timoraises se sont conduites avec professionnalisme et de manière responsable. Nous félicitons la Police nationale du Timor-Leste de ses efforts pour poursuivre le renforcement de ses institutions et de ses capacités. La certification définitive de la pleine reconstitution de la Police nationale est intervenue récemment, sonnant la fin de l'appui opérationnel de la Police des Nations Unies à la Police nationale.

Nous apprécions à leur juste valeur la résilience des Timorais et de leurs dirigeants et leur détermination à faire résolument progresser leur pays sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement à long terme. La participation active de tous les partis politiques au processus démocratique est un indicateur encourageant de leur attachement durable à la démocratie. Nous tenons également à féliciter la MINUT de son appui global à cette fin, et d'avoir fait de cette Mission un succès.

Comme l'a déclaré l'Ambassadeur sud-africain Baso Sangqu, qui a dirigé la mission du Conseil, et comme indiqué dans la lettre que le Premier Ministre Gusmão a adressée au Secrétaire général (S/2012/736), les Timorais ont exprimé très clairement leur volonté de voir le pays cesser de figurer à l'ordre du jour du Conseil et la MINUT se retirer comme prévu d'ici la fin de cette année. Nous nous félicitons tout particulièrement que, selon toutes les parties prenantes, la MINUT doit se retirer conformément au calendrier établi.

Tandis que la MINUT se retire, il est important que les contours de la présence des Nations Unies au-delà la transition soient définis conformément aux souhaits et aux priorités du Gouvernement. Une prise en main timoraise est essentielle pour développer les progrès réalisés jusqu'ici. Nous avons noté avec satisfaction que, dans l'ensemble, la croissance économique demeure robuste, notamment en ce qui concerne les recettes provenant du pétrole et du gaz. L'accent que ne cesse de mettre le Gouvernement sur l'infrastructure et l'équipement contribuera assurément au démarrage d'une transition socioéconomique rapide dans le pays. La communauté internationale doit appuyer les efforts du Gouvernement visant à parvenir au développement socioéconomique, à éliminer la pauvreté et à renforcer ses institutions.

L'Inde attache une grande importance à ses relations avec le Timor-Leste, et nous avons cherché à contribuer au développement du pays en fournissant expertise et formation dans les domaines de notre compétence et là où nous constatons des complémentarités dans leur mise en œuvre. L'Inde a apporté son appui au Gouvernement du Timor-Leste dans les domaines du développement socioéconomique et du développement des ressources humaines. Nous avons aussi établi des partenariats avec le Gouvernement du Timor-Leste dans le cadre du groupe Inde, Brésil et Afrique du Sud. L'Inde appuie pleinement les efforts consentis par le Gouvernement du Timor-Leste pour développer sa coopération bilatérale et régionale.

Avant de terminer, je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, pour son rôle de chef de file pendant cette transition, et son équipe pour le dévouement dont elle a fait preuve afin d'aider le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à la représentante du Brésil.

M[me] Ribeiro Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et, à l'instar de l'Ambassadeur du Portugal, je voudrais prononcer ma déclaration en portugais.

(*l'orateur poursuit en portugais; texte anglais fourni par la délégation*)

Je tiens à souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. José Luís Guterres, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous à ce moment historique pour le Timor-Leste. Sa présence prouve à quel point la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et l'ONU sont importantes pour le Timor-Leste, et atteste du sérieux avec lequel le Gouvernement timorais envisage cette nouvelle étape de

ses relations avec l'ONU à partir de 2013. Je remercie le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, M. Finn Reske-Nielsen, de son exposé et de ses observations très pertinentes. Je voudrais également remercier Mme Ameera Haq pour le travail extraordinaire qu'elle a accompli avec la MINUT, et féliciter l'Afrique du Sud de son excellente coordination du groupe restreint concernant le Timor-Leste. À cet égard, nous remercions l'Ambassadeur Sangqu de son exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste (voir S/PV.6858).

L'année 2012 marque un tournant dans l'histoire récente du Timor-Leste. Dix ans après l'indépendance du pays, le peuple timorais a réussi à organiser avec succès deux élections majeures et à assurer une passation du pouvoir sans heurts.

Des progrès constants sont également réalisés dans d'autres domaines. Dans le secteur de la sécurité, le transfert l'an dernier des responsabilités du maintien de l'ordre à la Police nationale du Timor-Leste a marqué une étape majeure. La croissance économique s'est accélérée et les fondations de l'investissement et du développement de l'infrastructure du pays ont été posées. Les Timorais ont travaillé dur pour renforcer les mécanismes de protection des droits de l'homme, mettre en œuvre des programmes de lutte contre la corruption, promouvoir la transparence et veiller au progrès social et à la bonne gouvernance. La participation des femmes dans l'édification de la nation du Timor-Leste est également notable. Dans les élections législatives de 2012, grâce aux quotas prévus dans le Code électoral, les femmes ont obtenu 38 % des sièges, ce qui, comme le souligne le Secrétaire général, représente le meilleur résultat dans la région pour l'Asie et le Pacifique. Le Brésil félicite la contribution majeure apportée par la MINUT pour aider le Timor-Leste à surmonter les obstacles qui freinent sa progression vers la paix, la stabilité et le développement

Dans cette nouvelle étape de l'histoire du Timor-Leste, il est crucial que la communauté internationale et l'ONU continuent de coopérer avec les Timorais afin de consolider les résultats encourageants obtenus dans des domaines tels que la sécurité et le renforcement des capacités institutionnelles. Nous sommes convaincus que, à l'instar de ce qui s'est passé jusqu'à présent, la relation future entre l'ONU et le Gouvernement du Timor-Leste sera fondée sur un dialogue mutuellement bénéfique, axé sur les priorités et les préoccupations du pays.

Le Brésil appuie la vision formulée par le Gouvernement timorais d'une relation marquée par l'innovation et par la coopération avec l'ONU, visant à renforcer les institutions du Timor-Leste et son développement socioéconomique. Nous encourageons l'ouverture rapide de discussions sur les questions identifiées dans le Plan commun de transition pour l'après-2012. Le Brésil continuera de resserrer ses liens étroits avec le Timor-Leste. Nous maintiendrons notre appui au Gouvernement timorais au moyen de projets de coopération dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la justice et la sécurité.

Nous sommes également fiers du travail que Sérgio Vieira de Mello, un citoyen brésilien, a pu accomplir à la tête de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, en aidant le pays qui venait à peine d'accéder à l'indépendance.

L'engagement et le dévouement du peuple timorais ont été au cœur des accomplissements que nous célébrons aujourd'hui, et ils constituent la base solide d'un partenariat encore plus robuste entre le Timor-Leste, l'ONU et la communauté internationale dans les années à venir. Le Timor-Leste peut continuer de compter sur le Brésil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. José Luís Guterres, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République démocratique du Timor-Leste, et le remercier de sa participation au présent débat et de sa déclaration. Je voudrais également remercier M. Finn Reske-Nielsen de l'exposé riche d'informations qu'il a présenté au Conseil en qualité de Représentant spécial par intérim du Secrétaire général.

Je tiens également à présenter mes sincères félicitations au peuple timorais pour ses accomplissements remarquables, lesquels incluent, entre autres, le bon déroulement des deux tours de l'élection présidentielle, puis des élections législatives cette année. Je suis convaincu que ces accomplissements permettront au peuple timorais de jouir de la paix et de la prospérité qui accompagnent la démocratie.

Nous avons été témoins d'un processus au cours duquel un partenariat étroit entre le pays hôte et l'ONU a permis au pays d'emprunter une voie prometteuse. À cet égard, je voudrais évoquer particulièrement le rôle joué par les différentes opérations des Nations Unies qui se se sont succédé au Timor-Leste, qui prendront fin

en fin d'année avec le retrait de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Lorsque le Timor-Leste a accédé à l'indépendance, les missions des Nations Unies qui opéraient dans le pays ont évolué au gré des progrès accomplis dans le pays. Elles ont entretenu des liens étroits avec les Timorais et appuyé la population dans ses efforts. À ce titre, le Conseil de sécurité a joué un rôle très important en synchronisant les mandats des missions avec les progrès enregistrés au Timor-Leste. Ce type d'expérience nous inspire confiance s'agissant de l'efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au regard de la paix et la sécurité internationales. Les résultatsobtenus au Timor-Leste nous donnent beaucoup d'espoir pour tous ceux qui ont souffert d'une situation postconflictuelle, et doivent être un encouragement pour eux dans leur marche vers l'avenir.

Le Japon se sent honoré d'avoir pris part aux efforts de l'ONU au Timor-Leste. Les unités de génie japonaises ont participé à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, et ont aidé à jeter les bases du développement du pays. En outre, le Japon a détaché du personnel de police civile afin d'appuyer les efforts déployés par le Timor-Leste pour renforcer ses capacités de maintien de l'ordre et consolider ses organes de sécurité. Le Japon a également appuyé le processus électoral national en dépêchant des observateurs pendant les élections. Jusqu'en septembre, le Japon a continué d'aider la MINUT en détachant deux officiers de liaison auprès de la Mission. La réussite du Timor-Leste nous assure quant à l'efficacité de notre contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Sur la base des enseignements tirés de nos expériences au Timor-Leste, le Japon voudrait intensifier ses efforts en faveur de la paix et la sécurité internationales.

Les résultats obtenus par les Timorais ont ouvert la voie à une nouvelle phase du développement du pays. Pour que le Timor-Leste commence cette nouvelle phase dans de bonnes conditions, une bonne transition en douceur est essentielle. À cet égard, je voudrais souligner l'importance des efforts que mène actuellement le Timor-Leste conjointement avec la MINUT pour assurer une transition sans heurts. Le Japon est fermement persuadé que grâce au solide partenariat établi entre le Timor-Leste et la MINUT, une transition réussie s'ajoutera à leur liste de succès.

Je pense que la clef du succès obtenu au Timor-Leste, c'est l'esprit d'unité qui a déjà pleinement régné non seulement parmi les Timorais mais aussi parmi toutes les entités œuvrant sur le terrain, notamment la MINUT, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes, l'UNICEF et les partenaires bilatéraux de Timor-Leste. À l'avenir, il faut que toutes les parties concernées coordonnent, harmonisent et renforcent encore plus leurs efforts, dans le cadre d'une appropriation ferme du processus par les Timorais qui, grâce à un esprit d'unité encore plus fort, œuvrent en faveur de la prospérité future du pays.

Pour terminer, le Japon fera tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer le développement du pays. En tant que vieil ami du Timor-Leste, une amitié qui remonte à bien avant l'indépendance, le Japon a appuyé ses efforts d'édification de la nation, tout en appuyant aussi le développement de ses ressources humaines, de ses infrastructures et de son agriculture. Le Japon continuera d'aider le Timor-Leste et d'approfondir encore son appui, de concert avec nos amis responsables de l'avenir de la région de l'Asie-Pacifique et du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir invité à participer au présent débat. À l'instar de mes collègues du Portugal et du Brésil, j'en appelle à votre indulgence pour faire ma déclaration en portugais.

(*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*)

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir donné l'occasion au Mozambique de prendre la parole devant cet important organe de l'Organisation des Nations Unies en tant que Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), qui comprend aussi l'Angola, le Brésil, Le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe, le Portugal et le Timor-Leste.

Nous souhaitons la bienvenue à S. E. M. José Luis Guterres, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, dont la présence t parmi nous indique que son pays est fortement attaché à la mise en œuvre effective des dispositions relatives à la coopération avec le système des Nations Unies, en particulier sous les auspices du Conseil de sécurité. Voilà pourquoi nous souscrivons à la teneur de sa déclaration

étant donné que nous appuyons l'ensemble des efforts que le Timor-Leste a entrepris en vue de consolider la paix, la stabilité et les institutions démocratiques et de promouvoir le développement économique durable.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/765), présenté à la présente réunion, qui fait état en général de remarquables progrès dans les secteurs politique, économique et social du pays, source de réjouissance et de fierté pour les dirigeants et le peuple timorais. Deux des importants évènements ayant caractérisé ces progrès et qui méritent d'être cités en particulier sont les élections présidentielles de mars et avril et les élections parlementaires de juillet qui, selon la communauté internationale, ont été dans les deux cas libres et régulières. Nous savons bien que cette évolution positive reflète la volonté et la détermination du peuple timorais à poursuivre sa quête d'un avenir caractérisé par une paix durable et favorisant la réalisation de leurs nobles aspirations.

La mise en œuvre du cadre de coopération entre l'ONU et le Timor-Leste – en particulier le succès de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), qui est maintenant en phase de retrait progressif – a donné un résultat positif en termes de stabilisation du pays et apporté d'autres avantages. À présent, le Timor-Leste participe activement aux efforts de paix en tant que fournisseur de contingents aux missions de paix et de sécurité des Nations Unies dans le monde entier, contribuant de la sorte au règlement des conflits et à la construction d'un monde de plus en plus pacifique et stable. C'est pourquoi nous redemandons à la communauté internationale de continuer à apporter sa précieuse contribution au développement politique, économique et social du Timor-Leste, un pays qui a un grand potentiel de croissance et de développement.

À cet égard, nous voudrions souligner l'importance de la visite effectuée par les membres du Conseil de sécurité au Timor-Leste au début du mois, ainsi que celle effectuée par le Secrétaire général en août. Ces visites, entre autres initiatives, permettront de déterminer les meilleurs moyens de surmonter les problèmes auxquels se heurte encore le pays, comme la promotion du développement économique et social et le renforcement des capacités des institutions de l'État, domaines dans lesquels la communauté internationale peut encore jouer un rôle important.

Parallèlement aux efforts de la communauté internationale, les pays membres de la CPLP continuent de redoubler d'efforts pour renforcer la stabilité politique et économique du Timor-Leste en vue de tirer parti de l'expérience de ce pays frère de sorte qu'il puisse continuer d'être un partenaire de plus en plus important de l'action menée pour instaurer la paix et le développement aux niveaux régional et mondial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : En septembre 1999, les dirigeants de la région Asie-Pacifique se sont réunis à Auckland (Nouvelle-Zélande) dans la cadre du Sommet annuel de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique(APEC). Moins de deux semaines plus tôt, le peuple timorais avait opté à une majorité écrasante pour l'indépendance lors d'un référendum populaire supervisé par l'ONU, après quoi le territoire a plongé dans la violence et le chaos. Le nombre de morts augmentant sans cesse, les dirigeants de l'APEC ont examiné divers moyens de mettre fin à la violence et sont convenus, le 13 septembre, de déployer en urgence une force internationale de maintien de la paix pour stabiliser la région. c'est ainsi qu'a démarré un processus qui a abouti , trois ans plus tard, à l'émergence du Timor-Leste en tant que pays indépendant.

C'est de manière spectaculaire et sur le sol où se trouve mon propre pays qu'est né ce pays, et c'est aussi ainsi que s'est établi le partenariat de la Nouvelle-Zélande avec le peuple timorais. La Nouvelle-Zélande a contribué à la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), qui a été déployée au Timor-Leste après le sommet de l'APEC. Nous avons joué un rôle notable dans toutes les forces internationales déployées dans le pays depuis lors, notamment tout dernièrement, dans la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Depuis 1999, plus de 6 000 soldats néo-zélandais y ont servi. En fait, au plus fort de l'activité de l'INTERFET en 2001, environ la moitié des forces terrestres néo-zélandaises étaient de quelque manière impliquée dans ce déploiement, sans compter les centaines de policiers et de civils provenant de nos services diplomatiques, de nos organismes de développement à l'étranger, et de nos institutions douanières, pénitentiaires et autres qui, au cours de la décennie écoulée, ont aussi contribué à la construction de ce jeune pays.

En bref, la Nouvelle-Zélande est fière d'avoir été l'un des premiers pays à s' engager à appuyer la transition post-référendaire vers l'indépendance. Depuis

lors, nous avons eu l'honneur d'accompagner le peuple timorais sur le chemin qui l'a mené loin du conflit et de la fragilité. Nous avons beaucoup tiré profit de cet engagement nous-mêmes. Il nous a instruits sur la nature et les exigences des opérations complexes de maintien de la paix et de consolidation de la paix après un conflit, surtout dans notre région. Les possibilités de vivre, de travailler et de servir au Timor-Leste ont enrichi la vie de beaucoup d'entre nous.

Des liens solides ont été forgés entre nos peuples. Je donnerai un seul exemple, d'autant plus touchant qu'il s'agit d'un exemple de victoire sur la tragédie. Les parents d'un soldat néo-zélandais tué au Timor-Leste en 2000 ont créé en son honneur une association caritative en faveur de l'éducation d'enfants timorais – ce qui a transformé la vie de plus de 40 personnes dans un seul village.

Le Timor-Leste et ses partenaires ont connu bien des revers au cours de leur périple. Mais aujourd'hui, nous avons l'occasion de saluer et de célébrer ses nombreuses victoires. D'importants progrès ont été faits depuis 1999 dans l'action menée pour refermer les plaies laissées par la lutte pour l'indépendance. Les anciens combattants ont été démobilisés et réinsérés. Les populations déplacées ont regagné leurs foyers et les communautés se sont réconciliées. Les institutions gouvernementales essentielles et des accords de gouvernance démocratique ont été peu à peu établis et consolidés . Nous félicitons aussi les voisins du Timor-Leste, plus particulièrement l'Indonésie, de leur empressement à l'accueillir au sein de leur communauté régionale.

En une courte décennie, nous avons vu le Timor-Leste passer du statut de pays ravagé par un conflit à celui de pays fournisseur de contingents aux opérations de paix des Nations Unies. Nous l'avons vu servir d'exemple et de voix aux États fragiles à la recherche d'une assistance internationale plus ciblée et plus responsable.

Le bon déroulement des élections organisées cette année constitue un hommage à la maturité politique du Timor-Leste. Il témoigne de ce que les pays sortant d'un conflit peuvent réaliser s'ils font preuve de vision, de leadership et de détermination. La Nouvelle-Zélande est l'un des nombreux pays qui ont appuyé ces efforts, tout dernièrement en envoyant des observateurs électoraux.

Au cours des quatre dernières années, le Timor-Leste a également connu une croissance économique impressionnante qui, associée à une gestion prudente des revenus du pétrole et du gaz, a permis de faire progresser la lutte contre la pauvreté et de jeter les bases d'un avenir plus prospère. Des avancées remarquables ont été également réalisées concernant d'autres défis, tels que la violence familiale et la participation politique des femmes.

Dans l'ensemble, aujourd'hui, le Timor-Leste est plus stable, plus pacifique et plus prospère et son avenir semble plus prometteur que jamais. Le Timor-Leste peut être fier de ces réalisations. Ses amis peuvent également en être fiers et, bien entendu, le Conseil peut s'enorgueillir à juste titre de tous les résultats obtenus dans le cadre du mandat qu'il avait défini.

Depuis le 1er novembre, la Police nationale du Timor-Leste assume la direction et la responsabilité de la sécurité au Timor-Leste, avec l'appui des Forces de défense nationales. Étant donné que la Police des Nations Unies et la Force internationale de stabilisation ont mis fin à leurs fonctions résiduelles en matière de sécurité, que la reconstitution de la Police nationale du Timor-Leste est désormais pleinement certifiée et que la MINUT doit se retirer d'ici à la fin de l'année, le Timor-Leste va entrer dans une nouvelle phase, y compris en ce qui concerne ses relations avec la communauté internationale.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2012/675), dans le cadre de ce processus, il faudra relever de nombreux défis de taille. Il faut absolument améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation. Il faut réaliser des progrès plus importants en matière de lutte contre la malnutrition et pour faire en sorte que les avantages du développement s'étendent au-delà de Dili. Par-dessus tout, il faut d'urgence créer des emplois pour la population jeune et en croissance rapide du Timor-Leste, et pour ce faire, il faudra apporter l'appui nécessaire à l'émergence d'un secteur économique dynamique non lié au pétrole.

Par ailleurs, il convient de renforcer et d'étendre les améliorations récentes en matière de sécurité et de gouvernance démocratique. Il importe également de redoubler d'efforts pour consolider tous les progrès réalisés grâce à un leadership ferme et sage, ainsi qu'à des institutions efficaces, résistantes et durables.

Il convient de donner une priorité particulière au renforcement des institutions fondamentales chargées de la sécurité et de la justice, surtout celles qui doivent contrôler l'action du Gouvernement et garantir le respect du principe de responsabilité.

Ces défis sont communs à de nombreux pays et nous sommes convaincus que le Timor-Leste a la clairvoyance et la volonté nécessaires pour les relever. Dans tous ces efforts, il pourra compter sur l'appui de ses nombreux amis fidèles, dont la Nouvelle-Zélande.

Nous continuerons, par l'entremise de notre programme de 22 millions de dollars d'aide bilatérale au développement, à être un partenaire fiable du Timor-Leste au moment où il écrit le prochain chapitre de son histoire. Au cours des trois prochaines années, nous allons contribuer à l'édification d'un pays stable, démocratique et prospère, en favorisant les investissements du secteur privé, en renforçant les secteurs de la sécurité et de la justice, notamment grâce à notre programme bilatéral de police de proximité lancé récemment, et en appuyant l'éducation et la formation.

L'appui du système des Nations Unies sera également essentiel. Le nouveau Gouvernement timorais s'est prononcé sur ce qu'il considère être la forme, la portée et l'orientation les plus appropriées de sa relation avec les Nations Unies après le retrait de la MINUT. Nous appuyons les efforts des deux parties pour mettre au point les modalités de cette relation plus diversifiée.

Pour terminer, nous voulons saisir l'occasion de ce que nous espérons être la dernière séance du Conseil sur la situation au Timor-Leste pour rendre hommage au personnel des Nations Unies – des Représentants spéciaux du Secrétaire général aux agents de tous grades –, et aux hommes et femmes des nombreux pays qui, au cours des 13 dernières années, ont œuvré pour donner au Timor-Leste un avenir plus pacifique et plus prospère.

Par-dessus tout, je voudrais rendre hommage au courage et à la détermination du peuple timorais qui ont permis à ce jeune pays de parcourir un chemin spectaculaire depuis les jours sombres et tragiques de 1999.

Nous souhaitons au Ministre Gutteres et à son pays tout le succès possible. Nous lui souhaitons bonne chance alors qu'il entame la prochaine phase de son remarquable cheminement. Je tiens à assurer le peuple timorais que nous serons à ses côtés dans sa marche.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme King (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie sincèrement d'avoir organisé le présent débat. Je voudrais saluer la présence de M. José Luís António Guterres, Ministre timorais des affaires étrangères ainsi que celle du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, que je remercie de son exposé de cet après-midi. Le Gouvernement australien apprécie à sa juste valeur son grand dynamisme à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Étant donné qu'il s'agit probablement du dernier débat du Conseil sur la MINUT, nous voudrions également souligner l'importante contribution des anciens Représentants spéciaux, M. Khare Atul et Mme Ameerah Haq, ainsi que de leurs adjoints très compétents. Tous se sont acquittés de leurs responsabilités avec beaucoup de professionnalisme.

Comme on peut le constater, le Timor-Leste, en étroite collaboration avec ses partenaires bilatéraux et la MINUT, a fait de grands progrès depuis les événements de 2006. La Police nationale du Timor-Leste a été entièrement reconstituée, la menace posée par les groupes de mécontents a été éliminée et le processus politique de réconciliation dirigé par les Timorais a contribué directement à la tenue d'élections pacifiques cette année. Nous convenons avec le Premier Ministre Gusmão que les conditions de sécurité au Timor-Leste se sont nettement améliorées et qu'après le succès éclatant des élections tenues cette année, le moment est venu pour les forces internationales de sécurité de se retirer.

Comme le Conseil en a été informé au cours de nombreux débats, les autorités timoraises ont travaillé pour garantir la paix sur la durée, en préservant un climat de stabilité et la cohésion politique et sociale. L'Australie souscrit à la recommandation du Secrétaire général que la mission de la MINUT s'achève à la fin de l'année.

Aujourd'hui, de nombreux membres du Conseil ont évoqué le succès des élections de 2012. Il convient de féliciter les autorités électorales, les forces de sécurité, les formations politiques et la société civile timoraises pour ce succès. Nous saluons le rôle crucial joué par la MINUT et le Programme des Nations Unies pour le développement en contribuant au renforcement des capacités des organes timorais chargés de l'administration des élections, ce qui leur a permis d'atteindre le niveau de compétence dont nous avons été témoins cette année.

Nous sommes heureux que les membres du Conseil aient eu l'occasion d'effectuer une visite au Timor-Leste la semaine dernière et de constater personnellement les réalisations des Timorais et la contribution importante apportée par la MINUT – comme avait pu le faire le

Secrétaire général lors de sa visite à la mi-août. La Mission a réussi à intégrer les nombreuses fonctions des Nations Unies en une structure unique. Cette démarche fournira des enseignements utiles pour les opérations de maintien de la paix à venir. En plus de son importante mission de reconstituer et d'appuyer la Police nationale, la MINUT a également promu et appuyé la réconciliation politique et la mise en place des normes et des institutions dans le domaine des droits de l'homme et a sensibilisé le public sur les questions liées à la justice. Nous encourageons les responsables de la Mission à continuer à coopérer avec le Gouvernement timorais pour gérer l'incidence économique de la fermeture de la MINUT sur le pays, en particulier sur le marché de l'emploi à Dili.

La clôture de l'opération de maintien de la paix et la fin de la présence politique des Nations Unies ne doivent pas signifier la fin de l'action des Nations Unies au Timor-Leste. Le Timor-Leste souhaite établir une relation innovante avec les Nations Unies dans le domaine du développement. L'Australie appuiera le pays dans cette entreprise.

Nous félicitons le Timor-Leste de son plan de développement stratégique pour 2011-2030, qui définit les principes à long terme à l'appui du développement. L'Australie a été le premier partenaire de développement du Timor-Leste à adhérer au New Deal pour l'engagement dans les États fragiles. Aujourd'hui, notre partenariat s'appuie fermement sur ces principes. Par exemple, nous travaillons en partenariat avec le Ministère des finances pour acheminer l'aide au développement directement aux départements du Ministère. Nous encourageons le système des Nations Unies à s'aligner sur ces principes dans le cadre de sa coopération future avec le Timor-Leste.

Nous voudrions également rendre hommage à la relation très efficace établie entre la MINUT et la Force internationale de stabilisation. Le partage des responsabilités – entre la Police des Nations Unies et la Force internationale de stabilisation – pour fournir une assistance en matière de sécurité au Timor-Leste offre des enseignements utiles, en termes de répartition efficace des tâches et de cohésion, qui peuvent aider le Conseil dans l'élaboration des mandats pour les futures opérations de maintien de la paix.

L'Australie entamera bientôt les opérations de retrait des effectifs de la Force internationale de stabilisation, en étroite coordination avec le Gouvernement timorais, le Gouvernement néo-zélandais et la MINUT. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier la Nouvelle-Zélande, notre partenaire au sein de la Force internationale de stabilisation, ainsi que le Portugal et la Malaisie, avec lesquels nous avons travaillé en lien très étroit en 2006, avant la constitution de la MINUT.

Le prochain départ de la Force internationale de stabilisation ne signifie pas la fin de la coopération entre l'Australie et le Timor-Leste en matière de sécurité. Nous allons poursuivre nos activités auprès de la Police du Timor-Leste et notre programme de coopération militaire à l'appui des Forces armées nationales.

Notre relation avec notre proche voisin et ami va continuer de s'approfondir et de s'élargir au fur et à mesure que nous travaillerons en partenariat avec le Timor-Leste pour réduire la pauvreté, offrir des possibilités d'éducation et d'emploi aux jeunes Timorais et tirer parti des liens solides, profonds et durables qui unissent nos deux pays.

Le peuple timorais a fait preuve d'une remarquable résilience depuis qu'il s'est attelé à édifier une nouvelle nation il y a 10 ans. Même si la MINUT et la Force internationale de stabilisation ont apporté leur contribution, c'est aux Timorais que revient véritablement le mérite de la paix et du progrès dont ils jouissent aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vrailas (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres: la Croatie, pays en voie d'adhésion, l'Islande, le Monténégro, la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Je tiens d'abord à féliciter les Gouvernements actuel et précédent du Timor-Leste pour les énormes progrès qu'ils ont réalisés sur la voie de la stabilisation et du relèvement depuis le rétablissement de l'indépendance en 2002. À la veille du départ de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), je voudrais exprimer notre sincère gratitude aux Représentants spéciaux successifs du Secrétaire général et à l'ensemble du personnel de la MINUT pour leurs contributions substantielles. Enfin, je me joins à

tous ceux qui ont remercié le Représentant spécial du Secrétaire général par intérim, M. Finn Reske-Nielsen, pour son exposé, ainsi que le Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Timor-Leste, M. José Luís Guterres, pour sa déclaration.

Au cours de la dernière décennie, le Timor-Leste a réalisé des progrès impressionnants en termes de stabilité, de démocratie, d'état de droit, de droits de l'homme et de croissance économique. Depuis le débat du Conseil de sécurité sur la MINUT en février (voir S/PV.6720), le Timor-Leste a atteint plusieurs nouveaux jalons, dont des élections présidentielles et parlementaires qui se sont déroulées avec succès et dans l'ordre, comme a pu le constater la mission d'observation électorale de l'Union européenne. Le retrait de la MINUT d'ici la fin de l'année, 10 ans après que le pays a recouvré son indépendance, est une étape logique et un signe manifeste de la volonté nationale du Timor-Leste de renforcer les capacités de ses institutions.

Toutefois, comme le Secrétaire général l'a noté dans son dernier rapport (S/2012/765), il reste plusieurs défis à relever, en raison notamment de la persistance des capacités limitées des ressources humaines, notamment dans le domaine du développement socioéconomique et de la justice. Face à ces défis, il importe, selon nous, de faire fond sur les progrès déjà réalisés et de se concentrer sur la mise en œuvre effective du reste du Plan commun de transition, ainsi que des réformes déjà approuvées. Nous nous félicitons du nouveau programme quinquennal du Gouvernement, ainsi que du Plan stratégique de développement dont l'objectif est de faire avancer les mesures précédentes du Gouvernement et de tracer la voie à un avenir durable. À cet égard nous rappelons qu'il importe de reste axé sur l'état de droit, les droits de l'homme et l'accès à la justice. Dans ce contexte, il faudra que la communauté internationale reste engagée dans le processus et continue à accorder son appui.

Nous croyons également que la réconciliation est une condition préalable importante pour la stabilité à long terme. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt la reprise, au Parlement national, des débats sur les deux projets de loi sur un mémorial et sur des réparations, et sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Nous croyons que, après le départ de la MINUT, la présence de l'ONU au Timor-Leste dans les années à venir devrait avoir pour but d'appuyer les efforts actuels de consolidation et de faire fond sur les importantes réalisations de la MINUT à ce jour, en étroite coordination avec les autorités timoraises. Nous sommes conscients des préférences exprimées par le Timor-Leste à cet égard et sommes disposés à appuyer l'issue des débats entre le Gouvernement du Timor-Leste et l'ONU.

Nous saluons les résultats obtenus par le Timor-Leste aux niveaux international et régional, notamment l'établissement de relations solides et cordiales avec ses voisins et son rôle moteur à la coprésidence du Groupe g7+. Nous nous félicitons de la candidature du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de son rôle actif au sein de la Communauté des pays de langue portugaise et de son intégration dans le Pacifique à travers sa coopération au programme régional du Forum des îles du Pacifique.

Enfin, nous avons soutenu le Timor-Leste pendant une période difficile et restons déterminés à continuer à l'avenir. Nous préparons actuellement notre plan d'appui au développement pour la période 2014-2020 en consultations étroites avec les autorités nationales, plan qui reposera évidemment sur le Plan stratégique de développement du pays. Ce plan sera également aligné sur celui du Groupe g7+.

Comme les efforts déployés passent des questions de sécurité et de stabilité à celle du développement, nous encourageons les autres États Membres à appuyer activement le processus de développement du Timor-Leste. Nous avons bon espoir que le Timor-Leste restera un exemple positif de leadership national axé sur le renforcement des institutions et le développement socioéconomique.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 45.